

Rapport n°1 :

**Approbation du verbatim du Conseil d'administration
du 27 janvier 2022**

Rapporteur(s)	Dominique GREVEY - Président d'UBFC
Service – personnel référent	
Séance du Conseil d'administration	17 mars 2022

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Ordre du jour :

1. Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 17 décembre 2021.....	13
2. Approbation du verbatim du Conseil d'administration extraordinaire du 17 janvier 2022	14
3. Projet UBFC – Information sur l'avancement	15
4. Data center régional – Régularisation d'une écriture comptable sur exercice 2020	19
5. Projet Dat@UBFC – Demande de financement FEDER-REACT 2014-2020 Franche-Comté	20
6. Mission doctorale – Présentation du budget 2022.....	20
7. Science avec et pour la société (SAPS) – Validation des objectifs stratégiques	21
8. Thèses en cotutelle financées par ISITE – Budget pour missions et déplacements	23
9. Bourses de mobilité Erasmus+ Doctorants – Modalités d'attribution	24
10. Concours initiative au féminin 2021 – Prix spécial « étudiante ».....	26
11. Master international QuanTEEM – Labellisation Master conjoint Erasmus Mundus	28
12. Identité visuelle UBFC – Evolution	28
13. Questions diverses	33

*(La séance est ouverte à 14 h 34, en visioconférence via Teams,
sous la présidence de M. Dominique Grevey, Président d'UBFC)*

- : - : - : - : - : - : -

M. Grevey.- Mesdames, Messieurs les administrateurs, je vais vous proposer de débiter.

Le quorum est atteint. Des personnes arrivent à nouveau.

Je vais commencer par indiquer qui a des procurations :

Mme Clerget a une procuration de M. Jourdain,

Mme Fougère a une procuration de Mme Di Sclala,

Mme Bartasyte a une procuration de Mme Langlade,

M. Grevey a une procuration de Mme Hervet.

Nous sommes à 22 présents avec 4 procurations, nous sommes donc à 26 pour un quorum à 23. Mme Munier-Jolain vient d'arriver. Nous sommes donc à 27 pour l'instant.

Merci pour votre présence.

Nous avons un point d'actualité un petit peu chaud, lié à une agitation au niveau de la politique de l'ESR dont je parlerai tout à l'heure.

Je vais vous proposer de commencer par une présentation du projet HARMi, comme je vous l'avais proposé lors du dernier Conseil d'administration.

Nous avons la chance d'avoir Laurent Philippot avec nous. Il est le porteur du projet HARMi. Laurent Philippot est avec nous, mais il va présenter ce point tout de suite parce qu'ensuite, je crois qu'il doit partir pour la Suède.

Laurent Philippot est un directeur de recherche d'INRAE. Il fait partie des chercheurs les plus cités au monde et qui s'est vu décerner le Laurier du défi scientifique 2021 en fin d'année 2021. C'est lui qui a porté, avec certains de nos collègues, dont Didier Hocquet et un autre dont je ne me souviens plus du nom (Michel Chalot), du laboratoire Chrono-Environnement, ainsi qu'avec des équipes de très haut niveau.

Nous avons gagné ce projet parce que je crois qu'il était cohérent avec la politique scientifique de site.

Laurent, je te laisse la parole pour nous présenter HARMi.

M. Philippot.- Bonjour à tous et à toutes. En fait, je suis déjà en Suède.

Pour certains d'entre vous, la présentation a déjà été vue et j'en suis navré. Certains ont en effet déjà eu ce diaporama.

Ce projet fait partie des 15 projets lauréats de l'appel d'offres ExcellencES du PIA4, pour un montant de 14 M€.

En préambule, je vais commencer par rappeler que l'objectif de la réponse à cet appel d'offres - pour reprendre les termes qui ont été utilisés à l'époque - était de combler un trou dans la raquette au niveau de l'axe 2 de l'ISITE (Territoire, Alimentation, Environnement).

HARMi pour : l'utilisation des microbes pour un développement durable. L'objectif est de créer sur le campus de l'UBFC le premier centre d'excellence interdisciplinaire européen dédié à l'utilisation des microbes en vue de relever les défis sociétaux et environnementaux les plus cruciaux de notre temps.

En montant ce projet, nous avons réussi à rassembler 250 chercheurs de l'uB, de l'UFC, de l'institut Agro (il faudra changer le logo), de l'INRAE, du CNRS et des CHU de Besançon et de Dijon.

HARMi aspire à des recherches révolutionnaires - il ne faut en effet pas avoir peur des mots lorsqu'on écrit un projet d'excellence - et à des changements de paradigmes dans quatre domaines :

- microbiologie alimentaire,
- microbiologie environnementale,

- interactions hôte-microbe,
- biotechnologie microbienne.

Ces objectifs sont à la fois pertinents localement, mais aussi compétitifs à l'échelle internationale pour assurer la sécurité et la sûreté des aliments, promouvoir une agriculture durable, pour assurer une vie saine, lutter contre le changement climatique et préserver les environnements aquatiques et terrestres.

En cela, HARMÍ peut être considéré comme un élément unificateur devant conduire à une transformation rapide et tangible de la recherche à UBFC en permettant aux chercheurs de collaborer entre disciplines et institutions pour libérer - c'est là le petit *pitch* de l'appel d'offres - le potentiel inexploité des plus petits organismes afin de résoudre certains de nos plus grands défis.

Ces défis vous sont illustrés à l'écran : l'agriculture durable, la lutte contre le changement climatique, la préservation et la conservation de l'environnement, la production et la sécurité alimentaire, la santé humaine et animale.

Comment va-t-on faire cela ?

HARMÍ se déploie sur quatre piliers.

Le premier pilier est la transformation de l'écosystème de recherche et les partenariats avec les entreprises en attirant les meilleurs chercheurs à l'échelle internationale, en promouvant l'interdisciplinarité, en favorisant une collaboration scientifique innovante entre laboratoires et avec les entreprises.

Le deuxième pilier : il s'agit de développer le lien recherche-formation en s'appuyant sur les parcours de formation par et à la recherche proposés par une Graduate School dédiée aux problématiques des territoires, de l'environnement et des aliments.

Le troisième pilier porte sur les plateformes. Il s'agit d'accroître le développement et l'ouverture des plateformes technologiques du site pour développer les interactions scientifiques à différentes échelles : favoriser les transferts de technologie et accroître l'attractivité de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le dernier pilier, c'est nourrir le lien entre science et société afin de sensibiliser le public (citoyens et décideurs) aux enjeux mondiaux actuels, favoriser le partage des connaissances pour une meilleure compréhension et pour la formation d'opinions.

Cela se décline avec une stratégie de recherche et de formation répartie en quatre Work Packages :

- le premier est de comprendre l'écologie et la dynamique spatio-temporelle des communautés microbiennes,
- le deuxième est de déchiffrer les interactions microbiote-hôte,
- le troisième est de gérer les communautés microbiennes pour améliorer la durabilité et la fourniture de services,
- le dernier est de développer les biotechnologies microbiennes.

La diapo que vous avez à l'écran est compliquée et pas forcément compliquée. C'est simplement pour illustrer une partie de tout ce qu'on va faire dans un HARMÍ, avec les aspects sécurité alimentaire, production durable, santé. Je ne vais pas entrer dans le détail aujourd'hui.

Comment va-t-on faire cela ?

Certains chiffres mériteraient peut-être d'être revus, je n'ai pas encore tout vérifié en détail, parce que le budget avait été fait sur 17 millions d'euros. Le budget demandé est de 17 millions d'euros, mais tous les projets financés dans ce PIA4 ont été baissés de 20 %, ce qui représente 3 millions d'euros. Nous avons donc re-soumis un budget corrigé il y a 10 jours et nous attendons la réponse de l'ANR.

Les outils, dans le pilier 1, sont : deux chaires industrielles, quatre *junior professorships*, des *projects starter*, des initiatives transversales, des projets de recherche internationaux et des projets de recherche industriels. En gros, c'est la problématique classique dans ce genre de projet.

On a aussi des projets pour supporter l'itinéraire recherche entrepreneur d'UBFC, l'accueil des chercheurs, des séminaires et des Workshop.

Pour le pilier 2, le continuum recherche enseignement, on a des Summer Schools, un support au challenge Innovation, beaucoup de mois (1 850 mois) de master et également 500 mois pour des M1 et des M2.

Les plateformes : des nouveaux équipements à hauteur de 1,6 million, du personnel de plateforme et des qualitatifs. L'objectif de ces personnes étant de mettre à niveau les plateformes et les collections.

Enfin, le lien avec la société : des expositions tournantes dans la région BFC avec une exposition terminale qui sera au musée d'histoire naturelle à la fin du projet HARMI et des expositions qui se développeraient et enfin deux bandes dessinées.

HARMI, c'est 14 millions d'euros, mais c'est pour 10 ans de recherche. Ceci simplement pour vous présenter le fait que tout ne commencera pas et ne se finira pas en même temps. À ce titre, je précise que le projet commencera officiellement au 1^{er} juin de cette année.

Je suis ouvert aux questions si vous en avez.

M. Grevey.- Merci Laurent. Je ne sais pas si vous avez des questions pour Laurent Philippot ou si sa présentation a été très bonne.

M. Piat.- Bonjour. Merci pour votre présentation. Je précise que je suis complètement extérieur à ce projet, ce n'est pas du tout dans mon domaine.

J'ai une question. On sait qu'en France, monter des interactions avec les entreprises n'est pas facile. Peut-être que dans votre domaine, c'est plus simple.

Dans ce type de projet, on est sur des périmètres, en termes de nombre d'entreprises, qui tournent autour de combien, à la louche, donc qui sont intéressées pour participer ?

M. Philippot.- Je ne pourrai pas répondre à cette question, mais je pourrai préciser, sachant que je suis en plein dedans parce que notre laboratoire est en train de préparer l'évaluation pour l'HCERES, que dans les critères de l'HCERES, il y a l'interaction avec les entreprises. Je suis en train de lister les projets soit ANR, soit des contrats de licence. Rien que notre unité de recherche en Agroécologie avec les entreprises, c'est assez impressionnant et je sais que c'est la même chose à Chrono-Environnement. Donc, dans notre discipline, ce n'est pas une difficulté du tout. C'est pour cela que nous avons prévu des chaires industrielles.

M. Piat.- D'accord. Et ces entreprises, il y en a beaucoup dans la région Bourgogne-Franche-Comté ?

M. Philippot.- Tout à fait. Nous avons des entreprises internationales, nous avons des collaborations avec Syngenta, mais nous avons également des entreprises en région BFC. On a les deux échelles.

M. Piat.- D'accord. Merci.

M. Philippot.- On a prévu de faire cela aussi avec le pôle Vitagora pour beaucoup des interactions, donc le pôle de compétitivité Vitagora en BFC.

M. Jauzein.- Pour les activités de projets qui sont listées, donc avec des sommes assez importantes, est-il prévu de fonctionner de la même façon qu'ISITE, avec des appels à projets au niveau de la communauté et des laboratoires de la région ?

M. Philippot.- Tout à fait. Des appels à projets seront lancés et surtout sur les premières années. Il s'agit de construire des collaborations fortes assez rapidement.

M. Jauzein.- Merci.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? (*Néant*).

Laurent, je vous remercie pour cette présentation. J'ai compris que c'était depuis la Suède. Je vous souhaite un bon développement du projet avec toutes les équipes de Bourgogne-Franche-Comté. Merci.

M. Philippot.- Merci à vous pour votre introduction et pour votre écoute.
Bonne journée à vous.

M. Grevey.- Dans les actualités, je vous ai dit que je voulais vous parler d'une agitation actuelle qui n'est qu'une illustration des vicissitudes que nous rencontrons du côté d'UBFC pour porter un projet collaboratif en Bourgogne-Franche-Comté.

Je vais donner quelques éléments car tout le monde n'a pas reçu les informations qui ont été transmises par les présidents d'université de Bourgogne et d'université de Franche-Comté.

Pour faire simple, je dirais que l'université de Bourgogne menace de quitter UBFC si le gouvernement n'accepte pas un double siège pour UBFC alors que tous les établissements membres d'UBFC ont accepté le principe.

Cette prise de parole me donne l'impression qu'UBFC est une monnaie d'échange. J'ai une perception assez désagréable parce qu'il me semble que nous n'allons pas dans le bon sens. Je vais m'expliquer un peu et après je vous laisserai bien sûr réagir.

En tant que président d'UBFC, il y a une seule chose qui compte pour moi, c'est l'avenir du site, ceci d'abord pour les personnels qui y travaillent, ensuite pour les étudiants qui leur font confiance et plus largement pour tous les partenaires avec qui nous avons des interactions. Je crois que je n'ai aucune autre ambition pour le site. D'ailleurs, quand je me suis présenté devant vous, j'avais dit que je venais avec conviction alors que j'étais en fin de carrière et que ma volonté était de rendre un peu à une institution qui m'avait beaucoup donné.

Sur le sujet de l'agitation actuelle, je l'ai déjà dit aussi et d'ailleurs, certains d'entre vous m'avaient dit qu'ils n'étaient pas d'accord avec moi, je le comprends bien, je dirais que peu m'importe la localisation du siège du moment que notre site est rayonnant et attractif au national et à l'international et joue son rôle social, notamment en région.

Aussi, vous comprendrez que je ne comprends pas cette prise de position extrême qui est indépendante de la position des partenaires de l'ESR régional.

Si vous êtes convaincus de la pertinence de ce que nous portons, si vous êtes sensibles aux mêmes enjeux que moi pour notre jeunesse, nos territoires, il serait bien que vous puissiez porter le message au sein des établissements. Je crois qu'il est temps de montrer, ensemble, une ambition qui soit à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres.

Voilà ce que je voulais dire. Je voulais donc donner une information et puis j'ai une petite réaction émotionnelle, bien entendu.

Je vais laisser maintenant la parole à Emmanuelle Pucéat.

Mme Pucéat.- Merci Dominique. Du côté de l'uB, nous sommes un peu étonnés de ces messages un peu extrêmes puisque le président de l'université de Bourgogne n'a jamais varié dans sa position. Il a toujours été très clair dès le départ. La question du double siège a toujours fait partie d'un ensemble général, avec le *ranking* qui participe à un équilibre territorial et c'est une position qui était partagée par l'ensemble des établissements membres puisqu'une lettre signée de tous les établissements a aussi été envoyée dans ce sens à la Ministre.

Partant de là et à la suite de cette première réponse du ministère, des discussions se sont engagées mardi dernier en Conseil des membres sur l'avenir institutionnel du site, discussions qui, à ma connaissance, sont toujours en cours et qui doivent se poursuivre dans le cadre d'un séminaire le 11 février prochain.

Dans ces discussions qui ont été initiées mardi, le président de l'uB a réaffirmé très clairement sa volonté de participer à l'échelle du site Bourgogne-Franche-Comté à la construction de cette politique d'excellence commune que nous menons en matière d'enseignement et de recherche. La question qui est mise au débat, c'est de quelle manière poursuivre cette politique et c'est justement, il me semble, l'objectif des discussions qui sont en cours encore aujourd'hui.

Dans l'hypothèse où le double siège ne serait pas entériné par le ministère, Vincent Thomas a proposé au Conseil des membres plusieurs alternatives possibles pour continuer cette coopération qui lui tient tout autant à cœur, ainsi que la politique de site, ensemble, qui permettrait de continuer bien sûr à soumettre d'excellents projets, à les porter.

Dans ce contexte, il est vrai qu'on a un petit peu de mal à comprendre ce discours qui circule, ici, qui est relativement clivant alors même que les discussions sont amorcées et en cours. À ma connaissance, rien n'a été tranché. Il y a toujours ce séminaire le 11 février pour continuer et poursuivre ces discussions sur l'avenir du site.

M. Grevey.- Merci.
Antoine Perasso.

M. Perasso.- Bonjour à tout le monde. Merci Dominique.

Je souhaite donner la position de l'université de Franche-Comté dans ce contexte.

Ce que l'on peut déjà dire, c'est qu'après l'annonce de la non-reconduction de l'ISITE, il est évident que nous aurions tous pu baisser les bras. Nous étions en effet dans une période un peu compliquée. Au contraire, il faut noter que nous avons tous collectivement relevé le défi de poursuivre le travail qui a été engagé par UBFC, l'objectif étant de conforter les acquis.

Ce travail a été mené sous l'impulsion du président Dominique Grevey et de son équipe. Et nous tenons vraiment à les en remercier.

La construction de l'ESR à l'échelle de la région, nous devons la mener tous ensemble et notre préoccupation majeure – nous tenons à le réaffirmer ici -, c'est la prise en compte des besoins de nos enseignants-chercheurs, de nos enseignants, de nos étudiants et plus généralement de l'ensemble des acteurs de toute la grande région. On peut aller de Nevers à Belfort en passant par Dijon, Besançon, nous sommes tous concernés.

Je tiens à rappeler ici que ce sont bien là les enjeux principaux d'UBFC : la recherche et la formation.

L'université de Franche-Comté est fidèle, depuis le début, à ses engagements. Nous avons en permanence cherché les points de convergence et de consensus dans toutes les discussions qui ont pu avoir lieu, que ce soit au niveau du Conseil des membres, que ce soit au niveau du Conseil d'administration et dans tous les conseils d'UBFC. Je donne quelques éléments qui étayent ces propos.

Le premier, c'est que l'université de Franche-Comté a poursuivi l'accréditation de diplômes avec l'université de Bourgogne et nous avons soutenu les partenariats et les collaborations entre les équipes de recherche qui sont déjà existants.

UBFC a récemment impulsé une structuration nouvelle de la recherche. C'est en cours. Hugues Daussy, le vice-président recherche d'UBFC, qui est aussi - je tiens à le rappeler au passage - personnel de l'université de Franche-Comté, vous en fera la démonstration tout à l'heure durant ce CA. C'est un point à l'ordre du jour.

La journée d'hier a été consacrée à ce projet de structuration, elle a réuni plus de 60 collègues de tous les horizons de l'ESR régional dans une démarche prospective qui s'avère extrêmement positive. Nous tenons à le souligner.

Enfin, nous voulons aussi rappeler que suite à la proposition du président Thomas, l'université de Franche-Comté a accepté le double siège d'UBFC à Besançon et à Dijon. C'est une démarche qui me paraît être d'ouverture. Lors de cette proposition du double siège, les deux arguments principaux qui étaient avancés par le président Thomas étaient

l'équilibre territorial au sein d'UBFC, ainsi qu'une volonté de rassurer. Nous l'entendons tout à fait.

Mais posons-nous maintenant la question : pensons-nous que la nouvelle proposition qui a été formulée lors du Conseil des membres par le président Thomas, à savoir celle d'une fusion avec un siège unique à Dijon, soit de nature à respecter cet équilibre et à rassurer la communauté ?

Cette question, nous devons tous nous la poser.

C'est pour toutes ces raisons qu'aujourd'hui, nous considérons, à l'université de Franche-Comté, que les récentes déclarations du président de l'université de Bourgogne lors de ce Conseil des membres qui a eu lieu il y a quelques jours ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux qui sont, je le rappelle : priorité recherche et formation pour la région.

Enfin, rappelons-nous que nous devons être responsables et avoir conscience que nous réussissons tous ensemble, uniquement, mais que l'inverse est vrai aussi. Si nous ne sommes pas unis, nous échouons.

Je conclurai là-dessus. Je vous remercie.

M. Grevey.- Merci.

Monsieur Genelot, avant de redonner la parole à Madame Pucéat.

M. Genelot.- Je vous remercie, Monsieur Grevey, pour votre honnêteté sur les difficultés qui sont rencontrées.

J'ai une question simple et une remarque.

Ma question, c'est tout d'abord de savoir ce qui bloque au niveau du double siège au niveau du ministère et pourquoi cela bloque.

Et j'aurai une remarque un peu plus générale. Je suis très content d'entendre qu'il y a des éléments qui sont en négociation et que l'on cherche des solutions, mais je m'interroge un peu sur notre rôle en tant que Conseil d'administration puisque nous ne sommes absolument pas au courant des éléments dont vous parlez.

De mon côté, j'ai été investi dans le cadre de la commission des statuts qui est rattachée au Conseil d'administration pour pouvoir construire des statuts, ceci sur plusieurs mois. Maintenant, je n'ai pas l'impression que cela serve à quelque chose. Je pose donc la question un peu innocemment parce que de notre côté, en tant qu'étudiants, nous sommes en train de nous bouger pour essayer de faire en sorte d'avoir une vie étudiante qui soit portée au niveau de la région Bourgogne-Franche-Comté. Nous sommes en train de coconstruire des choses, de revoir un peu la gouvernance et le travail se passe très bien. Ma question est donc simplement de savoir si, d'un coup, on va tout remettre en question et si c'est le cas, cela ne sert pas à grand-chose de continuer à travailler sur la vie étudiante.

Vous me pardonnerez mes propos un peu directs, mais je suis très attaché à ce projet d'UBFC et je suis très attristé de voir que ces débats, qui rappellent de précédents débats, ressortent. En tant qu'étudiants, tout ce qui nous importe, c'est aussi de faire en sorte que l'on puisse travailler sur la vie étudiante et faire changer les choses au niveau du site. Je m'inquiète donc un peu de voir que des choses sont en négociation et qu'en tant que Conseil d'administration, nous ayons des petites bribes d'éléments mais qu'au final, les choses restent assez floues.

J'espère surtout qu'on va tout de même réussir à faire fonctionner ce projet, surtout que nous n'en sommes tout de même pas très loin dans le sens où nous avons fait un gros travail et je ne voudrais pas que ce travail soit remis en cause avec ce genre de considérations.

M. Grevey.- Merci Monsieur Genelot.

Je vais répondre sur les blocages éventuels. Disons que la notion de double siège n'est pas une notion courante. Nous avons plaidé la cause devant le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui a accepté, mais qui nous

a indiqué que les projets de statuts devraient passer devant différents ministères (Bercy, ministère de la Fonction publique, ministère de l'Agriculture, etc.) et qu'il n'était pas certain que ce double siège soit accepté.

Les blocages sont donc à ce niveau-là, si on peut dire qu'il y a des blocages puisque, pour l'instant, nous n'avons pas eu de blocage formel, mais il y a un petit peu de risques.

Après, au niveau du CA, les choses se sont passées en une semaine et nous en parlons justement. Nous sommes donc là pour cela.

Madame Pucéat.

Mme Pucéat.- Merci. Je voulais revenir sur les propositions du Président Thomas puisque la fusion qu'a évoquée Monsieur Perasso n'est évidemment pas du tout l'unique point. Cela faisait partie des discussions qui ont été amorcées, mais ce n'est absolument pas le seul point. Une autre possibilité serait d'envisager une convention de coopération à l'échelle du site, avec deux gros pôles universitaires régionaux qui associeraient aussi les ONR, donc les CHU. C'est d'ailleurs quelque chose qui a déjà été mis en place dans d'autres établissements, comme par exemple à Poitiers, c'est-à-dire une structure un peu plus légère et qui n'empêche en aucun cas une organisation des types de discussions comme ce qui a été organisé hier, justement, sans pour autant avoir une couche administrative supplémentaire.

Ce n'est donc pas nécessairement la solution qui peut être choisie, mais c'est en tout cas plusieurs propositions qui ont été émises et les discussions sont, à mon sens, en cours. C'est pour cela que j'ai du mal à comprendre pourquoi il y a un tel ... non pas blocage, mais un tel discours qui est enfermant, ici, de la part de l'UFC, notamment dans le message que la présidente a adressé à sa communauté. Pour moi, les discussions sont toujours en cours avec plusieurs solutions qui sont proposées et il n'y a pas, pour l'instant, de blocage.

M. Piat.- Je représente l'ENSMM qui est un petit établissement. Le poids n'est donc évidemment pas le même que les deux grandes universités.

La première chose que je tiens à rappeler, sachant que je me suis déjà un petit peu exprimé puisque je vous ai fait parvenir une lettre qui a été annexée à un précédent verbatim, ce sont déjà les enjeux au niveau national si nous voulons continuer à exister. On sait très bien que la recherche et les universités françaises seront stratifiées dans le futur. Il y aura les grands ensembles, ils se sont déjà dessinés, ils sont présents sur le territoire, ils se sont mis en ordre de marche. Et après, il y aura les autres et ces autres, on sait très bien qu'ils seront scindés en deux catégories. Il y aura des ensembles qui seront suffisamment importants et reconnus par le ministère pour qu'ils puissent continuer à obtenir des projets ambitieux et à être financés et il y aura la troisième division qui sera, en gros, les oubliés qui n'existeront peut-être plus que par – peut-être - le bon vouloir des collectivités territoriales qui voudront les préserver sur leur territoire. En tout cas, ils ne rencontreront plus un soutien extrêmement fort de la part de nos ministères de tutelle.

La question est : quel message devons-nous envoyer au ministère pour garder l'espoir de rester dans la deuxième division, sachant qu'on ne pourra jamais briguer la première ?

Là, le premier message que j'ai à faire passer, c'est : attention aux messages que nous envoyons. Malheureusement, notre passé ne joue pas en notre faveur. Nous avons peut-être été catégorisés de manière assez négative et il faudrait tout de même faire très attention à ce que nous disons au ministère.

Mon premier message sera donc un message de prudence et de bon sens.

S'arc-bouter sur cette histoire de double siège, j'ai personnellement un peu de mal à le comprendre. Tel que les choses sont présentées à la communauté, il semble y avoir un consensus très présent sur le double siège. Il y a effectivement un consensus, mais le consensus n'est pas intégral et, malheureusement, je représente un établissement porté par son directeur qui a engagé beaucoup de discussions sur le bien-fondé de ce double

siège, ne serait-ce que sur sa validité juridique et sur le potentiel danger auquel il nous exposait si jamais nous faisons face à un refus de la part du ministère. Parce que, encore une fois, cela porterait un message très négatif pour notre communauté.

À partir de là, c'est l'avenir qui m'intéresse en tant qu'usager des outils de recherche et d'enseignement, donc porteur, et avec des étudiants qui en profitent. Et moi, ce que je veux, c'est que l'on puisse continuer à travailler en bonne intelligibilité.

Pour ma part, je suis persuadé que le modèle que nous avons porté jusqu'à présent n'est pas assez ambitieux, qu'il faut aller bien au-delà de cela et qu'il faudra - peu importe ce qu'on retrouve - monter quelque chose qui soit pérenne pour au moins les 20 prochaines années, voire peut-être plus. Il faut donc absolument monter un mécanisme qui soit extrêmement robuste, qui fasse l'accord de tous et qui nous permette, après, d'avoir des redescendentes financières importantes afin que nos équipes puissent travailler.

Ce que j'appelle et ce que je souhaite, c'est qu'il y ait de la raison autour des discussions que nous menons.

L'enjeu du siège, personnellement, je ne l'ai jamais compris. Pour moi, le siège n'est pas la question. La question, c'est comment allons-nous nous structurer dans l'avenir et il y a une urgence. Il y a une urgence, mais actuellement, je dirais que cette urgence vient presque trop tôt parce que le contexte actuel avec les élections fait que, de toute façon, il ne se passera rien tant que les élections ne se seront pas passées et la manière dont l'Etat va décider des opportunités qu'il va nous offrir par la suite, pour moi, n'est pas décidée. Il faudra donc voir ce que nous propose le ministère mais, en attendant, on peut évidemment réfléchir de notre côté sur comment nous voulons nous structurer pour les 20 prochaines années et faire passer des messages forts auprès du ministère. Nous en avons raté quelques-uns, je l'ai dit.

Je pense que pendant l'ISITE, nous avons raté un message très fort qu'on aurait pu porter sur comment nous envisagions l'avenir pour être compétitif par rapport aux autres régions qui sont autour de nous. Il va donc falloir, désormais, que les discussions convergent dans un climat apaisé et que nous fassions passer quelque chose de convaincant pour les équipes ministérielles.

M. Grevey.- Merci.
Madame Vignot.

Mme Vignot.- Bonjour. Je suis complètement d'accord avec ce qui vient d'être dit dans plusieurs prises de parole. Je vais vous redonner mon sentiment depuis un territoire, mais surtout un territoire qui est au cœur d'une région et qui est au cœur d'une communauté scientifique parce que je crois qu'on finit par oublier de quoi il est question aujourd'hui. Il est question de science, il est question de recherche, il est question de formation et il est question d'avenir.

On me dit, aujourd'hui, qu'il n'y aurait pas de blocage, comme je l'ai entendu tout à l'heure, alors qu'on est en train de faire la preuve, comme cela vient d'être dit, et on continue à faire la preuve que les discussions stériles dans lesquelles nous sommes largement autour de ces questions de siège ou pas siège font que nous passons à côté des choses importantes. Du coup, on fait la preuve que cette fragilité qui a été identifiée au moment de l'ISITE, elle existe et elle continue à exister. Parce que c'est ce que vous êtes en train de démontrer. Vous êtes en train de démontrer, avec les propos qui sont tenus en comité d'engagement, qu'en fait la structure est fragile.

Est-ce que nous sommes d'accord sur le fait que nous avons des universités et des laboratoires de recherche qui sont excellents ? Il est donc incroyable que l'on soit en train de réduire l'ensemble de ces enjeux d'aujourd'hui à la question du double siège.

Est-ce que vous prenez assez de recul par rapport à ce qui est en train de se discuter pour comprendre - je vais le dire méchamment, excusez-moi, - le ridicule dans lequel nous sommes ? Nous sommes en train de parler d'avenir de la science, de la recherche, de nos laboratoires, de nos territoires, de nos étudiants et on est en train de dire que si on n'a pas le double siège - que d'ailleurs personne ne veut - on casse tout.

Franchement, ce serait de la part d'une personne politique au sens politique habituel du terme, je n'imagine même pas ce que les uns et les autres pourraient dire d'un tel comportement !

Je veux vous dire que je suis à côté de vous tous. Je suis à côté de vous depuis mon territoire, depuis un territoire comme le nôtre, sachant que les collectivités y mettent des moyens, elles y mettent de l'argent. Nous faisons en sorte de vous pousser, de vous accompagner pour essayer d'améliorer tout ce qui ne va pas, sachant qu'il y a beaucoup de choses qui ne vont pas et que ce n'est pas la question du double siège. C'est la vie des étudiants qui ne va pas. Je suis désolée, mais c'est cela qui ne va pas.

Il y a aussi le fait qu'on se disperse dans des guerres stériles qui ne va pas.

Rappelons-nous que nous ne pouvons pas nous permettre de dire que nous serions aujourd'hui en train d'explorer d'autres formules alors qu'on sait que ces autres formules sont tellement structurellement engageantes que cela nous ralentirait pendant 1 an, 2 ans ou 3 ans. Est-ce que c'est ce que l'on veut aujourd'hui dans un moment où tout est en accélération, tout est en incertitude et qu'on a juste besoin de montrer de la robustesse, donc quelque chose de fort ?

C'est le message que j'envoie parce que je suis tout de même consternée que dans un milieu comme celui que plein de personnes considèrent comme étant plus élevé en matière de pensée, que l'on soit en train, aujourd'hui, de passer des minutes, des dizaines de minutes et des heures à se demander s'il faut continuer avec un double siège ou pas.

La gouvernance, elle existe. La puissance de la recherche, elle existe. Les étudiants sont là, ils ont besoin de nous, ils nous regardent. Ils nous regardent ! Et là, c'est consternant.

Je voudrais juste revenir sur quelque chose qui me semble important aujourd'hui, c'est de dire qu'aujourd'hui, nous allons laisser passer le train. Rappelez-vous que j'avais déjà piqué ma colère sur le fait qu'on n'avait pas tiré de leçons de ce qui nous était arrivé. Je le constate, nous ne tirons pas de leçons de ce qui nous arrive.

Regardons-nous en face ; de quoi est-il question aujourd'hui ? Allons-y. Nous n'avons pas besoin de double siège pour l'instant et moi, je rejoins Monsieur Genlot. Que se passe-t-il ? On est en train de démontrer que la question des statuts ne se pose pas tant sur la question du siège ou du double siège, elle se pose sur la question de « à quel endroit les décisions se prennent ». Et on constate que, finalement, c'est dans ce comité des membres qui a été constitué qu'un certain nombre de choses se disent alors que nous, ici, en Conseil d'administration, nous recevons l'information quand elle a été digérée ou très mal digérée. Je pense également que là aussi, il y a une fragilité. Donc reprenons-nous.

J'espère qu'aujourd'hui, nous allons abandonner l'idée que l'université de Bourgogne oserait dire qu'elle remettrait en cause l'université de Bourgogne-Franche-Comté sur le simple argument d'un double siège.

Aujourd'hui, on travaille. Aujourd'hui, on regarde l'avenir. Aujourd'hui, on échange. On n'est pas d'accord, on se le dit. On a des instances pour le dire et rien n'empêche de faire que l'ensemble des établissements et des universités puissent se le dire. Donc continuons de travailler, je vous en prie. L'enjeu est ailleurs. Il ne peut pas être ici.

Moi, je veux bien appeler Madame Vidal en disant que nous sommes forts, que nous sommes importants dans le sens où nous avons des productions, nous avons des étudiants qui viennent chez nous, sur notre territoire, ils sont contents d'être sur nos campus, ils sont contents d'être dans nos laboratoires. Balayons cette histoire de double siège et continuons ; nous avons besoin de conforter cette université UBFC.

Qu'on ne vienne pas m'expliquer qu'il faudrait penser à des conventions. Vous êtes en train de foutre par terre toute l'approche structurelle dans laquelle nous sommes. Vous êtes en train de foutre par terre des années de travail. Vous détruiriez 2 ans ou 3 ans d'avenir sur notre université, c'est tout de même catastrophique ! Je vous le dis.

Excusez-moi pour la colère et, en plus de cela, je vais être obligée de partir pour m'occuper d'une autre dimension de l'université, cette fois de l'université de Franche-Comté. Mais franchement, ce n'est pas à la hauteur de ce que représentent les scientifiques et les enseignants du supérieur, vraiment ! Cela ne peut pas être qu'une histoire de double siège.

M. Grevey.- Merci Madame Vignot.
Monsieur Perasso.

M. Perasso.- Merci. Je souscris tout à fait aux propos qui viennent d'être tenus, ainsi qu'à ceux qui ont été tenus par Emmanuel Piat. Nous sommes vraiment sur la même ligne.

Il ne faut pas perdre de vue les enjeux d'UBFC. Les enjeux d'UBFC, on l'a dit et je le redis : recherche, formation et l'avenir de nos étudiants. C'est très important. Là, sont les vraies questions que nous devons nous poser.

Suite à l'intervention de Madame Pucéat, je crois que nous devons donner quelques éléments d'information complémentaires aux administrateurs.

Le président de l'université de Bourgogne a effectivement fait une nouvelle proposition, ou plutôt une position si je puis dire, qui est la suivante. Dans le cas du refus du double siège par le ministère, ou l'uB se retire, sinon, à défaut de se retirer, ce sera une coordination de site qui serait proposée. On peut se poser la question de savoir si elle sera vraiment en mesure de porter des projets d'excellence qui vont pouvoir naître sur notre territoire. Vous avez entendu parler du projet HARMi précédemment, c'en est un parmi d'autres. Ou alors cette fameuse fusion que j'ai évoquée tout à l'heure, avec siège unique à Dijon.

Ce ne sont pas là les enjeux. Les enjeux, gardons-les tous en tête en cible, ce sont la recherche, la formation et l'avenir de nos étudiants. Merci.

M. Grevey.- Merci Monsieur Perasso.
Madame Carroger.

Mme Carroger.- Je ne comprends pas. Je siège au CA de l'UBFC depuis 6 ans. Ce débat, nous l'avons déjà eu et il a été mortifère puisqu'au final, nous avons perdu ISITE.

Est-ce qu'on a envie de recommencer, aujourd'hui, sur cette question-là ? Je ne comprends pas !

Il me semblait qu'il y avait un nouveau conseil, un nouveau président et qu'on allait aller de l'avant parce qu'on aurait tiré les leçons de l'expérience précédente. Eh bien non, on commence ! Et là, honnêtement, je ne comprends pas. Il y a peut-être des choses qui ne sont pas connues des membres du CA, certainement, mais en tout cas, ce débat, je l'ai déjà entendu et il a été mortifère. C'était il y a 5 ans.

Si on veut continuer, eh bien je crois que l'avenir de nos universités risque d'être très compromis et c'est bien dommage.

M. Grevey.- Merci Madame Carroger.
Madame Martinez.

Mme Martinez.- J'ai un problème de connexion. Je crois qu'il y avait Denis avant. Je reviens dans une minute, excusez-moi.

M. Grevey.- Donc Denis Hameau.

M. Hameau.- En effet, les enjeux sont d'abord sur la recherche, sur la formation et sur les étudiants au niveau d'UBFC. Pour autant, plutôt que de dire : « on va regarder votre demande et on va travailler ensemble sur le sujet », quand un ministère vous

répond : « voilà les conditions 1, 2, 3, 4, 5 et 6 à remplir pour aller vers cette idée-là », il est en train de nous expliquer qu'en gros, ce n'est pas vraiment sa façon de voir les choses et on le sait depuis le début puisque l'Etat essaie de nous imposer son modèle depuis le début. Or ce n'est pas comme cela que ça marche et cela montre aussi que nous avons un problème de décentralisation dans ce pays.

Moi, je suis désolé, mais je suis attaché aux symboles. Et le fait qu'il y ait un siège est un symbole important qui montre que nous sommes une communauté en capacité, entre deux villes importantes, deux territoires importants et les autres, de travailler ensemble.

Si le ministère voulait nous aider, plutôt que de dire : « voilà les conditions auxquelles il faut souscrire », il dirait : « dans ces conditions-là, on va aller voir tel et tel ministère, telle et telle administration et on va travailler avec vous ». Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

C'est aussi de la responsabilité de l'Etat de créer les conditions de l'adhésion et de la confiance. Pour moi, si nous avons à nouveau ces débats aujourd'hui, c'est parce que ces conditions-là ne sont pas complètement remplies et qu'il faut travailler dessus.

Il n'y a pas de sujet sur la recherche et son excellence. Il n'y a pas de sujet depuis le début. Il y a un vrai sujet autour de la gouvernance et des conditions dans lesquelles on crée une adhésion de la communauté globale de la région pour évidemment être dans la compétition nationale et pour être dans la compétition internationale. Mais on ne forcera pas les uns et les autres.

Nous allons tous fêter les centaines d'années de toutes nos universités et on ne peut pas dire aux uns et aux autres : « vous allez disparaître, tout va bien ». Cela n'a pas de sens.

Les symboles sont importants. Si la condition d'avancer ensemble, c'est un double siège, que l'Etat nous aide et qu'ensemble, nous nous aidons nous-mêmes, à ce moment-là, ça marchera.

Si on reste avec l'idée que l'on doit basculer d'un côté ou de l'autre, je vous le dis tout de go, que ce soit Besançon ou que ce soit Dijon, personne ne l'acceptera et on ne va pas se raconter des histoires.

Quelles sont les conditions d'une adhésion ? Quelles sont les conditions pour qu'on sorte par le haut et qu'il y ait une vraie confiance au sein de cette communauté où - encore une fois - le sujet n'est ni la recherche, ni la formation, un peu les étudiants - je suis d'accord parce qu'ils souffrent. Quand il y a 50 minutes d'attente pour avoir un repas ou d'autres sujets de santé, de soutien psychologique avec cette crise, ils souffrent évidemment. Mais il faut aller au bout de ce débat et je pense que si quelqu'un doit parler à Madame Vidal et si elle veut être responsable, il faut qu'elle nous aide dans cette logique-là. Si elle impose son modèle, elle fera exploser le site.

M. Grevey.- Merci Monsieur Hameau.
Madame Martinez.

Mme Martinez.- De la place qui est la mienne et au regard des quelques mois qui sont ceux de mon mandat, la première chose qui m'interpelle au regard de ce qui a été dit ces dernières minutes, c'est que je n'ai jamais assisté à un Conseil d'administration où a été aussi fortement affirmé l'attachement à UBFC. Au regard des différentes prises de parole qui se sont déroulées depuis le début de cette réunion, j'ai véritablement noté une envie, un attachement, une volonté collective qui a d'ailleurs été exprimée par des membres du Conseil d'administration représentant des organisations différentes et je me dis que cette dimension-là est un premier point que je trouve extrêmement positif parce que vous le savez, la Région Bourgogne-Franche-Comté a un soutien très fort à UBFC. C'est d'ailleurs la première priorité de mandat que nous avons présentée à l'occasion de l'assemblée plénière du mois de décembre parmi les priorités du mandat qui s'ouvre, c'est bien celui de la structuration à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

J'ai d'ailleurs eu l'occasion de le présenter également devant l'ensemble des acteurs et des membres du SRESRI, notre schéma régional enseignement supérieur recherche et innovation. C'est aussi dans ce sens que nos financements s'orientent.

Il y a donc un attachement aussi qui est qui le nôtre en direction de cette structuration.

Ce que je voulais aussi souligner, même si cela a été dit, ce sont les avancées qui ont eu lieu depuis quelques mois. Lorsque j'ai pris mon mandat, on venait de perdre ISITE. On se posait tout de même beaucoup de questions sur comment les choses allaient pouvoir se passer dans les mois qui arrivaient. Malgré ce coup dur, qui a été difficile pour l'ensemble de la communauté et pour l'ensemble du territoire, je constate de ma place des avancées.

Nous avons eu tout à l'heure la présentation du projet HARMi qui est une véritable réussite et qui est aussi la preuve de l'excellence de notre recherche, qui dresse en plus des perspectives en termes d'innovation et de travail avec le monde économique et qui est extrêmement intéressant.

On avance sur la structuration autour des Graduate Schools. Dans le rapport qui sera présenté tout à l'heure par le président d'UBFC, on voit bien que les choses avancent en ce sens.

On a aussi eu une très forte concertation avec les acteurs, ce qui amène en plus à nous présenter aujourd'hui en CA un point d'étape sur le projet scientifique qui a vocation à être adopté un peu plus tard.

J'ai donc envie de regarder ce verre à moitié plein parce que je crois fortement en l'avenir d'UBFC pour pouvoir accompagner et cela a été dit par beaucoup d'entre vous, ce qui est le plus important, c'est le développement des formations, le développement de la recherche, l'excellence de notre recherche et la qualité de vie et d'études de nos étudiantes et de nos étudiants.

La question du double siège, je sais qu'elle a toujours fait l'objet de points de crispation ou en tout cas d'objet d'échanges. Mais si je ne dis pas de bêtise, dans la réflexion qui est aujourd'hui en cours dans les statuts, il y a une volonté commune de présenter le double siège comme étant présent dans les statuts d'UBFC. Je ne me trompe pas, Monsieur le Président d'UBFC ?

M. Grevey.- Oui, vous avez raison.

Mme Martinez.- Et j'entends ce que disait Denis Hameau sur le poids des symboles. En politique, le poids des symboles compte. Mais je ne veux pas croire qu'il n'existe pas une possibilité, aujourd'hui, d'éviter de revenir en arrière, comme cela a été très justement dit, de faire en sorte que chacun puisse trouver sa place.

Les raisons pour lesquelles le ministère, aujourd'hui, serait rétif à l'acceptation du double siège, de ce que j'en perçois, elles seraient plutôt liées au fait d'éviter une forme de jurisprudence. Mais aujourd'hui, l'inscription dans les statuts et le fait de partager et surtout d'affirmer la présence d'UBFC sur l'ensemble du territoire, à Besançon, bien sûr, à Dijon, mais qui doit aussi se déployer. Je suis une élue du Creusot qui est aussi un site universitaire dans lequel se trouvent des recherches. C'est donc bien l'ensemble du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté qui doit être embarqué dans cette dynamique. Et je ne veux pas croire aujourd'hui que l'on puisse, au regard de tout ce que j'ai entendu en termes d'attachement aux projets d'UBFC, de la nécessité d'avancer ensemble encore une fois dans l'intérêt de notre territoire et puis de toute la communauté très globalement, ne pas arriver à trouver une solution qui nous permette de continuer les marches que l'on passe petit à petit et qui, aujourd'hui, nous ont tout de même fait avancer, y compris ces six derniers mois, pour lesquelles je voulais encore saluer le travail du président d'UBFC.

M. Grevey.- Merci Madame Martinez.

Je vais laisser le dernier mot à Emmanuelle Pucéat et ensuite on passera à autre chose parce que je crois que tout le monde se sera exprimé. On finira donc sur le point de vue de l'uB.

Mme Pucéat.- Merci. Un dernier mot pour souligner que je pense que tout le monde est bien conscient des enjeux extrêmement importants de se coordonner, de poursuivre cette politique de site. Et je tiens à souligner à nouveau que le président Thomas a bien réaffirmé très clairement cette volonté de participer à la construction d'une politique d'excellence commune en matière d'enseignement et de recherche. Il n'a jamais été question de ne pas poursuivre dans cette voie.

Comme vous l'avez souligné, je pense que tout le monde est très attaché à cette coopération et sur l'ensemble des sites.

La question, maintenant, c'est de quelle manière poursuivre cette politique et je pense qu'il est tout de même important de pouvoir discuter de cette manière-là, donc sur les modèles qui permettraient de créer les conditions pour permettre l'adhésion de l'ensemble des acteurs du site.

Ces discussions sont justement en cours et j'espère qu'elles continueront à l'être, notamment dans ce séminaire du 11 février, mais aussi au sein du CA.

M. Grevey.- Merci.

Je crois que Madame Vantard veut intervenir.

Mme Vantard.- Juste quelques mots pour dire que je vous accompagne sur le site depuis peu de temps, je ne connais donc pas encore complètement votre site et je n'ai pas l'historique de la création de votre COMUE. Je découvre les difficultés engendrées par le double siège et je ne veux pas prendre position parce que, comme vous le savez, le CNRS n'a pas vocation à s'ingérer dans les politiques scientifiques des établissements dans les sites pour lesquels il est partenaire *via* ses laboratoires de recherche.

J'aimerais simplement attirer votre attention sur le fait qu'aujourd'hui, c'est une nécessité d'être solidaire sur les sites si on veut un rayonnement national et international, tant pour les formations par et pour la recherche que pour la recherche. Il est donc vraiment important d'avoir des politiques de site qui soient unies. On ne peut pas, aujourd'hui, être en ordre dispersé sur un site, dans une région en termes de recherche et formation.

J'attire donc vraiment votre attention là-dessus.

M. Grevey.- Merci Madame Vantard.

Je vous propose d'en rester là sur ce sujet. Je crois qu'il était important qu'on en discute étant donné qu'il y avait des messages qui avaient été diffusés dans les établissements. On ne pouvait pas ne pas en parler, me semble-t-il.

Je vous propose de passer au sujet n° 1 si vous le voulez bien.

1. Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 17 décembre 2021

Est-ce que quelqu'un a des remarques sur le verbatim du Conseil d'administration du 17 décembre 2021 ? Pas de remarque.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Je ne vois pas d'abstention.

Je vous remercie pour ce vote à l'unanimité.

2. Approbation du verbatim du Conseil d'administration extraordinaire du 17 janvier 2022

Je vous propose de passer au rapport n° 2 qui est l'approbation du verbatim du Conseil d'administration du 17 janvier.

Dans ce verbatim, Monsieur Hameau a fait passer un message. Il souhaite qu'on mette qu'il était très content que nous avançons sur le projet InteGrate. Pour autant, les cartographies en annexe doivent être corrigées conformément à la réalité des implantations territoriales des établissements. En clair, ce qui est à Besançon doit paraître, de même pour Dijon.

Ainsi que quelques corrections à faire. Il nous proposait de modifier deux cartographies qui étaient dans le document déposé à l'ANR. Comme c'est le document déposé à l'ANR, il a été décidé de ne pas corriger ces cartographies. Le service administratif a dit qu'on ne pouvait pas modifier un document déposé. Étant bien entendu que, depuis 2019, les choses ont évolué.

Monsieur Hameau.

M. Hameau.- Cela fait typiquement partie des choses que je crois vraiment importantes. Le dossier a été déposé il y a déjà 2 ou 3 ans. Évidemment, entre le moment où il a été déposé et aujourd'hui, il y a des éléments différents. Mais il est très important pour tous les acteurs que les choses soient clairement identifiées et lorsqu'on fait une cartographie, c'est une représentation du monde. Si cette représentation du monde est fautive, vous créez des biais, vous créez du doute. Or nous avons besoin de confiance et d'adhésion, notre débat d'avant nous le démontre.

Ce n'est donc pas une affaire administrative que de corriger une carte qui est fautive pour mettre une carte qui est juste. C'est une affaire politique et c'est une affaire de confiance.

J'ai souhaité faire ce verbatim pour dire qu'il fallait corriger ces éléments-là. Il me semble donc qu'il serait utile que l'administration cède le pas à la politique et que ces cartes soient corrigées, ce qui mettra un dossier à jour et ce dossier sera juste. C'est tout.

Mais nous expliquer que sur le plan administratif ou je ne sais quoi, ce n'est pas possible n'est pas audible. On est en 2022. Corriger une carte de 2019 ou de 2018, je ne vois pas où est le souci. Mais ne pas le faire pour des raisons d'administration compréhensibles, tout ce que l'on veut... Nous avons besoin de confiance. Il faut mettre les choses à plat et il faut faire les choses pour que ce soit juste. Donc même une cartographie, aujourd'hui, est un élément important.

M. Grevey.- On est bien d'accord sur le fait qu'on ne va pas changer toutes les mappemondes qui existent depuis le Moyen Âge ou je ne sais quand, en sachant que les mappemondes qui existaient subsistent. Vous voyez ce que je veux dire ?

M. Hameau.- Ce n'est pas ce que je demande. Je ne demande pas que Christophe Colomb sorte de ce corps !

Je demande qu'une carte d'il y a 2 ans, si elle est fautive en partie, en tout cas vu comme telle par une partie de notre communauté, soit corrigée. Parce qu'elle est fautive. Elle n'est pas complètement conforme à la réalité.

Je ne suis ni Christophe Colomb, ni Vasco de Gama, il n'y a pas de souci. Encore une fois, c'est pour que la confiance soit là.

M. Grevey.- Ce que je propose, c'est qu'on rajoute une annexe avec la carte actuelle.

M. Hameau.- Très bien.

M. Grevey.- Qu'on ne modifie pas le dossier qui a été déposé, mais qu'on rajoute une annexe.

M. Hameau.- Il faut trouver une solution, c'est tout. Mais me dire : « non, c'est impossible », je trouve que c'est un peu court. Nous sommes une instance politique.

M. Grevey.- Est-ce que tout le monde est d'accord pour que l'on rajoute une annexe dans l'accord-cadre d'InteGrate, avec notamment la carte de la Graduate School EIPHI mise à jour à aujourd'hui ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

À l'unanimité, on rajoutera une annexe avec cette cartographie.

Moyennant cette modification, est-ce qu'il y avait d'autres remarques sur le verbatim du 17 janvier ?

Mme Cayot.- Je voulais juste savoir quel était l'usage lorsqu'on a été absent mais représenté. Est-ce qu'on s'abstient sur le vote ou pas ? Je ne sais plus quel est l'usage dans cette instance.

M. Grevey.- Je ne sais pas s'il y a un usage.

Mme Cayot.- D'accord.

M. Grevey.- Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie pour ce vote à l'unanimité moyennant les modifications qui ont été demandées.

Je propose de passer au rapport n° 3 qui est pour information.

3. Projet UBFC – Information sur l'avancement

Il s'agit d'une information sur l'avancement du projet scientifique qui fait une large unanimité. Je vais laisser la parole à Hugues Daussy, VP recherche d'UBFC.

M. Daussy.- Merci Dominique. Bonjour à toutes et à tous.

Je tiens à préciser en préambule, au regard des discussions précédentes, que je vais m'exprimer en qualité de VP UBFC seulement, même si je suis aussi VP UFC. Je vais donc parler dans l'intérêt général du site et uniquement, ce qui est notre unique préoccupation.

Comme vous le savez, nous nous sommes efforcés, depuis plusieurs mois maintenant, en pleine collaboration avec Pascal Neige de l'uB, mon homologue, avec Dominique Grevey et toute l'équipe, de restructurer sur le plan scientifique le site pour faire suite évidemment à la déstructuration née de l'arrêt du projet ISITE.

Cette restructuration, nous l'avons imaginée afin qu'elle puisse être à la fois totalement inclusive de l'ensemble des communautés scientifiques du site, c'est-à-dire que tous ceux qui au préalable n'étaient pas forcément concernés par ISITE puissent être concernés par la nouvelle structuration, pour que toutes les équipes de recherche puissent y entrer et y collaborer pleinement et pour que toutes les infrastructures ou que tous les projets structurants du site, y compris les écoles doctorales, y trouvent leur place dans une parfaite synergie.

Pour y parvenir, nous avons proposé un système à quatre grands domaines ou - si on veut adopter un terme un petit peu plus percutant - à quatre grands instituts. Les trois premiers reprennent le périmètre des anciens axes ISITE et le quatrième est un nouveau domaine qui correspond au domaine en gros SHS, langues et droit.

Afin de structurer ce système, nous avons réuni hier, en deux temps, les principaux acteurs de la recherche à l'échelle d'UBFC. Dans la matinée, les porteurs de projets structurants, les directeurs de ce qu'étaient avant les pôles thématiques, les directeurs d'école doctorale, les directeurs des Graduate Schools se sont réunis pour discuter de cette structuration générale dans un premier temps. Puis nous nous sommes scindés en ateliers pour chacun des quatre grands domaines afin d'envisager comment chacun d'entre eux pourrait être structuré.

L'idée de base est que si une structuration globale parfaitement harmonieuse doit apparaître à l'extérieur, c'est-à-dire l'existence de quatre grands domaines structurants et différenciants à l'échelle du site, nous avons la possibilité de bénéficier d'une souplesse d'organisation interne pour chacun de ces grands domaines afin que nous puissions nous adapter à leurs spécificités respectives. Au cours de cette matinée où la quasi-totalité des invités étant présents, des propos préliminaires ont été tenus et une première suggestion de structuration pour chacun des domaines a été imaginée.

L'après-midi, se sont joints à nous tous les directeurs d'unité de recherche qui étaient disponibles et nous étions près de 70 à être en ligne à l'échelle du site. Je tiens à le souligner car c'est tout à fait remarquable en termes de motivation pour parvenir à cette structuration recherche.

Nous avons commencé par faire le bilan de la matinée dans une plénière. Puis les directeurs d'unité et les porteurs de projets se sont séparés à nouveau en quatre grands domaines et nous avons terminé par une mise en commun qui a abouti de manière très satisfaisante à une première esquisse déjà bien avancée de la structuration qui pourrait être celle de chaque domaine.

Cette journée s'est passée dans un excellent état d'esprit, dans une parfaite collaboration entre tous les acteurs du site, qu'ils soient dijonnais, qu'ils viennent de Belfort, qu'ils viennent de Montbéliard, qu'ils viennent de Besançon, d'où qu'ils viennent, tout le monde était motivé pour atteindre le même objectif et je pense que c'est ce qu'il faut retenir. C'est ce que nous disions tout à l'heure : il n'y a sans doute jamais eu, au sein du site, une dynamique de construction aussi volontaire et aussi évidente.

Ce qui fait que, dans un avenir très proche, nous serons en mesure de parvenir à structurer scientifiquement le site tel qu'il ne l'a jamais été, avec quatre domaines bien identifiés dans lesquels sont inclus tous les partenaires de la recherche, tous les acteurs de la recherche, tous les chercheurs, tous les enseignants-chercheurs, tous les laboratoires. Nous sommes sur le point d'aboutir.

À ce titre, je dois évidemment vous dire qu'en qualité de vice-président de l'UBFC pour la recherche, après avoir travaillé d'arrache-pied avec Pascal Neige et bien d'autres pendant des mois, entendre que tout cela pourrait être remis en cause par ce que nous avons évoqué me consterne me consterne pour l'avenir du site et là, je vais reprendre un propos qui a été dit tout à l'heure : le train ne repassera pas. En effet, le train ne repassera pas.

Je vais donner un petit élément supplémentaire pour vous dire à quel point nous sommes dans une situation critique, ce qu'on appelle, dans l'évolution de l'humanité, un Kairos, c'est-à-dire un moment de bascule. Vous le savez, UBFC durera, quoi qu'il arrive, jusqu'en décembre 2024. Ceci quoi que l'on choisisse. Ce qui veut dire que si on choisit de rester dans UBFC et de construire UBFC telle qu'elle a été formatée selon son périmètre, on va rester embarqué sur un gros paquebot. Il a ses défauts, mais c'est un gros paquebot et ce gros paquebot nous permet de nous positionner dans ce groupe 2 des universités qu'on évoquait tout à l'heure à l'échelle nationale.

Soit on décide que c'est terminé et c'est une dissolution qui va prendre du temps. Ce sera une lente agonie et, à ce moment-là, de ce gros paquebot, nous allons sauter dans un canot de sauvetage et ce canot de sauvetage sera ballotté au gré des flots. Alors que dans toutes les universités françaises, les grandes universités, en ce moment tout le monde est en ordre de marche, tous les paquebots sont en route et nous finirons donc inéluctablement dans la troisième division qui nous est promise.

Je vous le dis - et je pense qu'il faut que chacun en soit bien conscient - nous n'avons pas d'alternative, soit nous continuons délibérément cette construction que nous avons bien entamée et dans laquelle tous les acteurs sont engagés pleinement - je parle des acteurs recherche que j'ai évoqués tout à l'heure -, soit nous sommes destinés à finir en troisième division.

Je plaide en faveur de cette construction, de la poursuite du travail que nous avons amorcé dans la confiance entre les établissements en oubliant les vaines querelles et en nous concentrant sur l'essentiel, c'est-à-dire faire du site un site fort à l'échelle nationale.

M. Grevey.- Merci Hugues. Tu as un peu digressé sur la fin.

M. Daussy.- Oui, c'est vrai, mais je ne pouvais pas m'empêcher de le dire parce qu'on ne travaille pas pour rien.

M. Grevey.- D'accord.

Est-ce que vous avez des questions sur le projet scientifique ? Madame Munier-Jolain.

Mme Munier-Jolain.- Bonjour.

Apparaît un quatrième domaine. C'est quelque chose qui est discuté depuis très longtemps. Les autres domaines nous ont été présentés à plusieurs reprises, avec leur contenu, les principaux mots-clés, les principaux enjeux. Peut-on avoir les principaux enjeux qui seront portés autour de « transfert et circulation » ?

M. Daussy.- À l'heure actuelle, on sait très bien que c'était le projet préliminaire qu'on avait lancé. Les MSHE ont conduit le projet, ont fait émerger des projets qui sont en cours de validation, qui avancent bien au sein du domaine. L'idée est bien sûr de faire émerger au sein de ce quatrième axe les projets les plus visibles qui pourront être la signature scientifique de cet axe. C'est également de faire émerger aussi à terme une quatrième Graduate School pour avoir un système complet à l'échelle du site.

C'est donc effectivement un domaine qui est très en retard par rapport aux autres puisque les autres ont démarré dans le contexte des axes ISITE et celui-ci a démarré il y a quelques mois seulement. Il faut donc leur laisser le temps d'exister, de se structurer, mais de mon point de vue, en tout cas pour les informations que j'ai pu avoir, les travaux sont en bonne voie et il y a en tout cas une adhésion générale de tous les collègues de ce domaine pour qu'ils puissent émerger.

Mme Munier-Jolain.- En fait, je dis cela parce que les mots « transfert » et « circulation » ne me parlent pas, ou alors ils me parlent mais je pense qu'ils ne me disent pas ce qu'il faudrait qu'ils me disent. Je ne sais pas si tu vois ce que je veux dire, Hugues.

Dans mon domaine, « transfert » et « circulation » et en particulier « transfert » sont des mots que je peux utiliser dans mon domaine disciplinaire, mais je pense que cela ne veut pas du tout dire cela. J'aimerais donc juste, en quelques mots, savoir ce qu'il y a derrière « transfert » et « circulation » et rien de plus.

M. Daussy.- Je suis tout à fait d'accord avec toi, Nathalie. C'était la proposition de base que nous avons faite et, à la fin, l'intitulé que portera en quelque sorte le domaine sera celui qui émergera précisément de la réflexion. C'est donc un intitulé tout à fait provisoire.

On avait choisi ces termes-là parce que quand on analysait les recherches qui étaient conduites dans les unités de recherche de SHS, langues et droit à l'échelle du site, on se rendait compte qu'ils étaient fédérateurs. C'est-à-dire qu'ils peuvent évidemment s'appliquer à ton domaine, mais ils peuvent aussi très bien s'appliquer au domaine des Sciences Humaines et Sociales. Les transferts et la circulation, c'est la circulation des idées,

c'est la circulation des hommes, c'est la circulation des objets à travers le temps, à travers l'espace. Cela recoupe donc aussi les domaines géographiques et historiques. C'est aussi le transfert dans le domaine linguistique.

Il y a donc plein de choses qui existent et il fallait trouver une sorte d'intitulé synthétique.

Il est fort probable qu'une fois que l'ensemble des projets structurants de l'axe auront été définis, il y aura une formulation plus définitive qui collera de manière plus précise à ce qui aura été finalement choisi.

C'était donc une sorte de starter. En plus, j'irai jusqu'à dire que ce que tu disais comme étant peut-être un handicap peut être un atout parce que cela permet précisément aussi la transdisciplinarité et la collaboration avec des collègues d'autres axes parce que ce sont des thématiques qui peuvent être communes. Je sais que quand on a lancé la thématique, aussi bien des collègues du domaine de la santé que du domaine scientifique nous avaient dit qu'ils étaient partants pour travailler avec les collègues de SHS sur ces thématiques. C'est donc plutôt porteur.

M. Grevey.- En revanche, ce que l'on peut dire, c'est que le cœur du domaine n'est pas encore défini, mais comme on a lancé le travail, on a associé les collègues de SHS de façon à essayer d'accélérer le mouvement de leur réflexion. Le tout étant d'essayer de les pousser à avancer au plus vite possible.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ou remarques ? Laetitia Martinez.

Mme Martinez.- Merci Dominique. Merci Hugues, Monsieur le vice-président, pour cette présentation.

J'ai une question. Je voulais savoir quel était à peu près, selon vous, le calendrier de mise en place de cette quatrième Graduate School.

J'en profite aussi pour vous dire que nous avons adopté hier le budget de la Région et nous avons renforcé nos crédits recherche en termes de fonctionnement, y compris pour anticiper la création de cette quatrième Graduate School.

M. Grevey.- Merci. C'est une très bonne nouvelle.

M. Daussy.- Merci Madame la vice-présidente.

Nous avons, de ce point de vue, convenu que le plus rapide serait le mieux. Vous donner un calendrier précis est relativement difficile parce que là, le pilotage appartient à notre collègue Maxime Jacquot, qui est vice-président formation d'UBFC qui doit être à San Francisco aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle il ne peut pas être parmi nous.

Les deux animateurs provisoires de ce quatrième axe, qui sont les deux directeurs des MSH, ont posé la question précisément du calendrier et je pense que nous allons le définir le plus rapidement possible, sachant que pour avoir une Graduate School, il faut avoir des formations à mettre dedans. Il faut donc déjà que nous ayons des axes de recherche bien définis, auxquels on adosse lesdites formations, ceci pour ensuite former la Graduate. Ce qui prend tout de même un tout petit peu de temps.

On va faire au plus vite. Mais pour vous donner un calendrier précis au mois près, c'est difficile, mais j'aimerais que dans l'année civile on puisse avoir quelque chose de significatif qui puisse émerger. C'est un objectif qui me semble raisonnable.

Mme Munier-Jolain.- Merci.

M. Grevey.- Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite intervenir ? Michel Jauzein.

M. Jauzein.- Je veux remercier pour tout le travail qui a pu être fait au travers de ce séminaire. Je pense que pour un établissement comme nous, arts et métiers, ce qui est très important, c'est que la structuration scientifique au niveau régional soit la plus

claire possible parce que notre objectif est vraiment de contribuer au mieux à une dynamique régionale en termes de recherche. Et je crois que le travail qui a été fait dans un esprit d'inclusion de l'ensemble des forces de recherche de la région, de structuration de la recherche indépendamment de la cartographie infra régionale et systématiquement tourné vers l'excellence et l'efficacité scientifique va nous permettre, en tant qu'établissement national, de mieux positionner nos unités de recherche par rapport à toutes ces dynamiques-là.

Je voulais donc simplement exprimer le fait qu'au travers de cette structuration, notre activité scientifique est plutôt sur l'axe 1 et au travers de la Graduate School EIPHI. Nous n'étions pas partenaire de la Graduate School initiale et nous espérons que dans le cadre d'InteGrate, les actions possibles de nos deux unités de recherche, sur Chalon-sur-Saône et sur Cluny, seront plus intégrées. Merci.

M. Grevey.- Merci. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Non. Nous allons donc passer au sujet suivant qui est le rapport n° 4.

4. Data center régional – Régularisation d'une écriture comptable sur exercice 2020

Il s'agit de la régularisation d'une écriture comptable sur l'exercice 2020. Dans ce cas-là, c'est notre DGS, Eric Commeau, qui doit intervenir.

M. Commeau.- Merci Monsieur le Président.

Il s'agit d'une question purement administrative et très prosaïquement comptable, comme vous l'avez dit.

Ce projet concerne le data center régional pour lequel UBFC a été labellisé et a obtenu du ministère une subvention de 622 000 € en 2019. Elle a été répartie en deux volets, un premier volet de l'ordre de 244 000 € au bénéfice de l'université de Bourgogne pour la réalisation en tant que telle du data center. Des travaux ont été engagés par l'uB. Il restait un solde pour UBFC de 378 000 € qui devait servir à créer une deuxième connexion de secours entre l'UFC et l'uB.

Les choses sont d'ailleurs restées un peu en l'état du fait des difficultés rencontrées à la DSI d'UBFC. Les choses sont en train de reprendre. Mais il y a eu une erreur d'imputation comptable. Je ne vais pas entrer dans le détail ; vous avez eu le rapport. Il s'agit simplement de corriger cette anomalie.

Ce qui vous est demandé, si vous en êtes d'accord, c'est d'autoriser notre agent comptable à régulariser cette écriture comptable concernant un produit constaté d'avance et donc d'apurer le compte 109 par le compte 1068 pour un montant de 378 000 €.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a des demandes de précision ou des remarques ? Non. Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie pour ce vote à l'unanimité.

Pour information, nous sommes 27 présents et 4 représentés. Ce qui veut dire que le nombre de votants est de 31.

Nous passons au rapport n° 5.

5. Projet Dat@UBFC – Demande de financement FEDER-REACT 2014-2020 Franche-Comté

Il s'agit d'une demande de financement qui va vous être présentée par Hugues Daussy, qui est mis largement à contribution aujourd'hui.

M. Daussy.- Vous connaissez le projet dat@UBFC qui est un projet sur les données de la recherche dans le contexte de la science ouverte. C'est un projet porté par Sylvie Damy qui est membre de l'OSU THETA et de Chrono-Environnement qui sont deux structures de recherche de l'UFC, mais qui travaillent à l'échelle de l'ensemble du site sur la structuration des données de la recherche.

Aujourd'hui, l'objectif est d'autoriser le président d'UBFC, Dominique Grevey, à soumettre un dossier de demande de soutien au projet dat@UBFC auprès du FEDER Franche-Comté à hauteur de 264 095,83 €.

Il s'agit tout simplement d'essayer de pérenniser et de développer davantage ce projet qui est tout à fait essentiel et structurant à l'échelle du site. Bien évidemment, les établissements membres font aussi des efforts pour soutenir ce projet puisqu'un projet commun, dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion, a été déposé par l'uB et par l'UFC pour obtenir le financement de postes de contractuels dont les titulaires voient leur contrat arriver actuellement à échéance.

Mais cela ne suffit pas. Il faut pouvoir continuer à développer ce projet et toute une architecture du projet a été élaborée afin de permettre de le développer de manière rapide et efficace.

Nous proposons au CA d'autoriser le dépôt de cette demande de subvention.

M. Grevey.- Est-ce que vous avez des commentaires ou des besoins de précision ? (*Néant*).

C'est un projet qui est important, c'est sur la mise à disposition des données de la recherche, notamment lorsque ces données ont été obtenues suite à des subventions publiques. C'est une obligation.

Il n'y a pas de remarques ? (*Néant*).

M. Daussy.- Et c'est surtout du personnel. Ce qui coûte dans ce projet, c'est du personnel. Nous avons besoin d'IGE pour pouvoir conduire le projet à bon port. C'est donc surtout un financement de personnel.

M. Grevey.- Je vous propose de mettre au vote la délibération.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Unanimité à nouveau. Merci.

Cela nous permet de passer au rapport n° 6, toujours présenté par Hugues Daussy.

6. Mission doctorale – Présentation du budget 2022

M. Daussy.- Merci. Cette fois-ci, il s'agit de vous soumettre la ventilation, en quelque sorte, des crédits par école doctorale.

Je pense que vous avez tous reçu le rapport. Vous savez que le budget global de la mission doctorale s'élève à 625 500 € et que ces 625 500 € sont ventilés entre nos différentes écoles doctorales qui, comme vous le savez, sont au nombre de six. Et il y a un budget mutualisé pour les opérations communes.

Je pense que vous avez reçu cette ventilation dans le rapport qui est conforme aux principes qui ont été adoptés puisque la ventilation est opérée en considérant qu'il y a

25 % de part forfaitaire, 35 % d'attribués en fonction du nombre d'inscrits en thèse et en HDR au 30 juin de l'année n-1 et les 40 % restants en fonction du nombre de soutenances de thèse et de HDR également de l'année n-1.

Cette dotation permet bien évidemment d'octroyer notamment les fameux contrats doctoraux qui seront - on le sait - le nerf de la guerre en matière de recherche pour nos unités.

Je vous propose également l'approbation de ce budget qui a été soigneusement élaboré par notre mission doctorale à la tête de laquelle se trouve Philippe Lutz, président de notre collège doctoral.

M. Grevey.- Nous ne sommes plus que 29 votants.

Est-ce qu'il y a des questions ? (*Néant*).

S'il n'y a pas de question, je vous propose de mettre au vote.

Non, ce n'est pas une délibération mais une information. Je vous prie de m'excuser. C'était donc juste pour information.

7. Science avec et pour la société (SAPS) – Validation des objectifs stratégiques

Le rapport n° 7 est une délibération qui nous est présentée par Lionel Maillot, notre vice-président culture.

M. Maillot.- Bonjour à tous.

Cette politique Science Avec et Pour la Société s'inscrit dans le cadre de la quatrième mission des établissements de service public qu'est la diffusion de la culture humaniste et de la culture scientifique. Cela date de longtemps, depuis 1984, et cela a été réaffirmé lors de la récente Loi de Programmation de la Recherche qui a vraiment pour objectif un développement des interactions science, recherche et société.

UBFC est en charge de la coordination des politiques culturelles des établissements. On propose donc une coopération SAPS, c'est-à-dire Science Avec et Pour la Société suivant huit objectifs généraux. Ils ont été travaillés pendant l'été dans le cadre du pôle fonctionnel culture et lien science société, un pôle qui associe tous les établissements.

J'en profite pour dire avec beaucoup d'affection à quel point nous travaillons ensemble.

Les objectifs qui sont présentés là n'ont pas d'importance hiérarchique. Par exemple, le premier est plutôt sur des enjeux internes qui existent dans la culture scientifique, qui peuvent être des enjeux de connaissance, de meilleure connaissance de ce que font les collègues, etc. Ces enjeux peuvent permettre aux chercheurs, aux formations internes, aux personnels d'être plus aptes à rencontrer des publics.

Dans le rapport qui vous a été envoyé, des précisions ont été indiquées. En fait, nous demandons seulement de voter sur les objectifs, c'est-à-dire ce qui est écrit dans la diapo présentée, les huit objectifs.

Ce sont des objectifs assez généraux. Ce ne sont pas des mantras mais des objectifs généraux et en fonction des opportunités financières ou des relations que l'on va renforcer, on rendra ces objectifs opérationnels en disant que, par rapport à tel objectif, on va faire telle action sur tant d'années.

Je ne sais pas s'il est nécessaire que je les lise tous, sachant qu'ils vous ont été soumis.

Une autre information. Cette démarche est importante déjà à long terme parce qu'il est toujours intéressant de proposer de montrer où on peut aller et aussi à court terme puisque nous allons postuler pour une labellisation Science Avec et Pour la Société. Nous reprendrons donc ces objectifs et la labellisation invite à avoir une vraie démarche appuyée

sur ces questions aussi importantes de relations science-société. Ceci en partenariat, puisqu'on parle de science société, avec les collectivités locales, les établissements.

Mme Martinez.- Je vous remercie pour cette présentation. Il est vrai que cette dimension du lien entre science et société est extrêmement importante et elle doit avoir toute sa place.

J'ai bien entendu que le travail s'engageait aussi avec les collectivités, avec tout le réseau autour de la CSTI qui est aujourd'hui déjà constitué en Bourgogne-Franche-Comté.

Simplement un petit point d'information pour vous dire qu'à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur, la Région va lancer un appel à projets. Il sera soumis au vote de la commission permanente de demain après-midi, on adaptera le règlement d'intervention. J'invite donc toutes celles et ceux des collectivités, établissements, toutes les structures, tous les partenaires, y compris tous les membres du CA à s'en saisir s'ils le souhaitent et à déposer des projets en ce sens. Projets qui, au passage, seront financés à 100 % par la Région.

M. Grevey.- Merci.

M. Maillot.- J'en profite pour remercier la Région pour son soutien. Je suis là depuis assez longtemps et il y a une époque où nous étions un peu en retard, il y a plus de 15 ans de cela. Là, nous avons vraiment un bon soutien de la Région.

On doit se voir le 10 février et on pourra travailler à cet appel Louis Pasteur.

M. Piat.- Merci pour cette communication qui est très intéressante.

J'ai une question par rapport à cela en termes de démarche. Est-ce que la démarche sera essentiellement une démarche *top-bottom* ? C'est-à-dire par le biais d'actions qui viendront du haut et qui seront organisées, où les différents intervenants sur le site seront amenés à se positionner et à pouvoir intervenir. C'est le cas notamment des doctorants, par exemple, mais les permanents peuvent aussi le faire. Ou est-ce qu'il y aura aussi une volonté d'autoriser l'approche *bottom top* ? C'est-à-dire au moins interroger les acteurs de terrain pour leur permettre de faire remonter des actions possibles qu'ils pourraient faire auprès du grand public et, après, lorsqu'une certaine crédibilité à ces actions sera décelée, il pourrait y avoir des actions organisées de manière concertée parce que cela vaut le coup de le faire.

C'est ce genre d'interrogations que j'ai. Est-ce qu'il y aura un effort de collecte de ce que pourraient faire les différents acteurs de terrain de manière assez aisée et pratiquement sans préparation puisqu'ils ont la capacité de le faire très facilement ?

M. Maillot.- Deux interprétations du *top bottom* et du *bottom top*. Le *top bottom* peut être l'un des plus grands dangers de la culture scientifique, c'est-à-dire d'avoir des chercheurs qui peuvent se trouver dans des postures de sachants. On a vu, depuis les années 2000, que ces situations-là dans l'espace public pouvaient être compliquées. On travaille donc à cela, à la culture et à faire des événements de rencontres, ou bien sur l'efficacité et toute l'histoire des sciences est importante et apporte une voie qui est incomparable, mais où on fait vraiment attention à la relation.

Tout le changement est là, accompagné par le ministère, puisqu'on a changé de terme. On n'est plus dans la diffusion de la culture scientifique, mais dans « Science Avec et Pour la Société ».

Mais votre question n'était pas là-dessus, c'était sur ce qui fait qu'on regroupe des projets. Là, si je ne me trompe pas, du point de vue de la structuration de l'Etat, c'est l'un des grands rôles de la Région. Les services de la Région font un travail et nous tiennent au courant de comment faire remonter des projets d'association, des Francas, du Pavillon, etc.

Nous, nous essayons de faire des projets qui associent dès le départ. Par exemple, lorsqu'on va dans des fermes avec des jeunes chercheurs, on regarde s'il y a des associations à côté. Quand on a fait des projets sur le développement durable, on a invité des associations. On n'a pas de structure interne qui regarde tous les projets de la région et on ne demande pas à des associations, etc., de façon organisée puisque c'est du ressort de la Région, mais sur des projets, on associe et, souvent, c'est riche.

Je ne sais pas si j'ai entièrement répondu.

M. Piat.- C'est clair. Merci.

M. Grevey.- Merci. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou demandes de précision ? (*Néant*).

Nous sommes 28 votants.

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir valider les huit objectifs proposés dans ce rapport au titre de la stratégie de site « Science Avec et Pour la Société » qu'on appelle SAPS dans le jargon.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie pour cette unanimité.

8. Thèses en cotutelle financées par ISITE – Budget pour missions et déplacements

Nous passons un sujet suivant. Il s'agit de thèses en cotutelle financées par ISITE, il s'agit même de budget pour des missions et des déplacements. Je crois que c'est Monsieur Commeau, notre DGS, qui doit parler.

M. Commeau.- Ce sera très court. Je vais simplement vous lire le rapport tel qu'il est rédigé.

Dans le cadre du Working Package 3 « attractivité pour les étudiants internationaux et excellence de la formation », vingt-six thèses en cotutelle seront financées par le Projet ISITE-BFC. Ces thèses en cotutelle bénéficieront chacune d'un budget de fonctionnement de 2 500 € maximum pour des déplacements, missions, conférences et autres menues dépenses des étudiants, soit 40 000 € pour les vingt-six thèses.

Il vous est demandé de bien vouloir valider l'enveloppe budgétaire de 2 500 € maximum pour chaque étudiant.

M. Grevey.- Je ne sais pas si cela appelle des remarques de votre part ? (*Néant*). Sinon, je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Merci pour ce vote à l'unanimité.

Cela nous permet de passer au rapport n° 9 qui va être présenté par Paul Alibert sur des bourses de mobilité Erasmus+ pour les doctorants.

M. Jauzein.- Pardon. J'avais juste une question qui est toute bête. On a 26 x 2 500, ce qui ne fait pas 40 000 €. Pouvez-vous nous expliquer ?

M. Grevey.- C'est un budget de 2 500 € au maximum.

M. Jauzein.- Du coup, on sait qu'on a un budget qui est inférieur à 26 x 2 500.

M. Grevey.- C'est ça.

M. Jauzein.- D'accord. Tout le monde n'aura pas 2 500 €. C'est bien ce que j'avais compris. Merci.

9. Bourses de mobilité Erasmus+ Doctorants – Modalités d'attribution

M. Alibert.- Bonjour à toutes et à tous.

Ce qui est soumis au vote dans le rapport n° 9 concerne les bourses de mobilité Erasmus+ pour les doctorants. Je ne vais pas détailler le rapport qui est un peu long.

En résumé, ce sont des bourses qui s'adressent aux doctorants. C'est ce qu'on vous demande de voter aujourd'hui, mais sachez que dans le programme, il y a aussi inclus - ce ne sera pas discuté aujourd'hui - les postdoctorants qui ont passé leur doctorat récemment, c'est-à-dire dans l'année. Mais cela fera l'objet d'une autre communication.

Ici, il s'agit des doctorants puisque vous voyez que le premier des critères d'éligibilité est d'être inscrit en doctorat à l'UBFC. Ce sont des mobilités, comme les mobilités Erasmus classiques, à fin d'études où à fin de stages et qui sont soit courtes, pour les mobilités de 5 jours à un mois, soit plus longues, ou dites mobilités longues de 2 mois à 12 mois. Au total, les mobilités ne peuvent pas dépasser 12 mois si on cumule stages et études.

Il y a un certain nombre d'autres critères ; je ne vais pas entrer dans le détail, mais il faut évidemment que la mobilité soit faite dans un pays qui participe au programme Erasmus ou dans un pays partenaire, donc qui est différent du pays de l'organisation de l'envoi et du pays où réside l'étudiant potentiel ou le doctorant pendant ses études.

La mobilité doit être effectuée dans une université qui est partenaire d'UBFC au niveau doctorat pour ce qui concerne une mobilité d'étude.

Il faut évidemment fournir un dossier complet, comme évoqué un peu plus loin dans le rapport.

Les critères de sélection sont multiples. Le premier critère est celui de l'excellence scientifique, comme indiqué. L'excellence scientifique du candidat sera évaluée de deux façons, d'une part par son CV et sa liste de travaux, donc pour le candidat lui-même et, d'autre part, par l'association motivée de son directeur ou de ses directeurs de thèse ou de recherche. Là, le regard qui sera porté sur cette excellence le sera par sa direction.

Le deuxième critère est celui de la pertinence scientifique du projet. Pertinence qui sera là aussi évaluée et en tout cas qualifiée par le directeur de thèse et le directeur du laboratoire d'accueil et du laboratoire d'origine. La pertinence pourra être attestée par l'existence d'une cotutelle de thèse, par exemple, ou d'une promesse de cotutelle et puis l'existence d'une collaboration scientifique déjà attestée ou établie.

Le troisième critère est celui des priorités thématiques des universités, à la fois d'origine et d'accueil. Les recherches devront rentrer dans les priorités identifiées par l'université d'origine et par celles de l'université d'accueil.

Après, ce qui est expliqué dans le rapport, c'est qu'il peut y avoir d'autres éléments qui seront pris en compte avec une priorité qui sera donnée aux cotutelles établies ou aux codirections par rapport au fait qu'il y ait déjà ou pas plusieurs demandes pour la même université partenaire au sein d'un même pays, ceci de façon à répartir les bourses si besoin. Et puis éventuellement l'identification de critères qui sont dictés par l'agence européenne sur les étudiants qui ont moins d'opportunités. C'est l'astérisque. On vous indique dans le rapport qu'il s'agit soit d'étudiants qui souffrent d'un problème physique, un problème mental, donc un problème de santé et les étudiants ou les étudiantes qui ont des enfants, etc., les athlètes. Un certain nombre de critères peuvent donc faire aussi l'objet de considérations particulières.

En cas d'égalité de dossier, la priorité sera donnée aux candidates.

Les critères d'attribution : les montants qui seront donnés tiendront compte du lieu de la mobilité et du coût de la vie dans ces destinations pour les étudiants, ainsi que

du budget total de l'enveloppe disponible. Il est indiqué plus tard dans le rapport qu'il est possible que l'ensemble de ce qui est demandé ne soit pas attribué suite au partage de cette somme entre les différentes demandes.

Ces critères seront évalués par la commission d'attribution des bourses Erasmus. Cette commission d'attribution, vous la connaissez puisque vous l'avez votée et validée dans un CA il y a un an, le 28 janvier. A cette commission, seront invités - c'est indiqué aussi plus bas dans le rapport - les directeurs d'école doctorale dont relèveront les étudiants candidats.

Il est indiqué également que le montant de la bourse dépendra de l'enveloppe globale obtenue dans le cadre du financement du programme Erasmus+ UBFC.

Ensuite, tout le reste du rapport, c'est la démarche que doivent suivre les doctorants pour postuler.

La durée est une durée maximum de 12 mois.

Il est indiqué aussi que ce financement est cumulable avec d'autres aides exceptées celles issues de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ensuite, vous avez des tableaux qui vous détaillent les montants qui sont attribués en fonction des localités, les montants des bourses et ensuite les indemnités de séjour pour les courtes et pour les longues durées.

Il est demandé aujourd'hui au Conseil d'administration de délibérer sur ces modalités d'attribution.

Je termine en précisant que les critères de sélection qui sont proposés ici sont ceux qui sont proposés par l'agence européenne qui nous attribue ces fonds.

M. Grevey.- Merci Paul.
Madame Cayot.

Mme Cayot.- Merci de me donner la parole.

Je voudrais savoir si vous aviez envisagé de rajouter un critère sur la maîtrise des langues ou des choses comme cela ou si cela ne rentre pas du tout dans le cadre des critères qui sont proposés et que cela n'a pas d'intérêt.

M. Alibert.- Ce n'est pas dans les critères qui sont proposés par l'agence. Et je ne suis pas certain que ce soit vraiment un critère dans la mesure où, si la langue était une barrière, j'imagine que le directeur de thèse ou du laboratoire ne serait pas forcément favorable à la mobilité du doctorant sachant qu'elle ne serait pas optimale.

Et cela impliquerait qu'il faille soit des attestations officielles au niveau de la langue, soit des tests.

Mme Cayot.- Merci.

Mme Attuel-Mendes.- Bonjour. Il me semblait qu'Erasmus+, c'était pour le Conseil de l'Europe concernant le périmètre de mobilité. Or dans le dernier tableau, vous évoquez le reste du monde avec une valorisation.

M. Alibert.- Oui, dans le dernier contrat Erasmus, en tout cas dans le contrat de mobilité classique, 20 % des bourses peuvent dorénavant être attribuées à des mobilités hors Europe. Du coup, cela élargit évidemment les possibilités pour les étudiants, ce qui est très bien, mais après il faut arbitrer et c'est un maximum de 20 %. Et comme hors Europe, elles sont assez chères, cela limite le nombre de mobilités au final.

Mme Attuel-Mendes.- Merci.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Non.
Je vous propose de délibérer sur les modalités d'attribution des bourses de mobilité Erasmus+ doctorants.
Qui est contre ?
Qui s'abstient ?
Je vous remercie.
L'unanimité est à 26 votants.
Les rapports suivants sont simplement des informations.

10. Concours initiative au féminin 2021 – Prix spécial « étudiante »

Le rapport n° 10, qui va nous être présenté par Pascale Brenet, concerne le concours Initiative au féminin 2021. Nous avons prévu de donner un prix. L'idée est de vous présenter la porteuse du projet qui a gagné ce prix.

Je laisse la parole à Pascale Brenet.

Mme Brenet.- Merci. Bonjour à toutes et à tous.

J'ai en effet le plaisir de vous annoncer la lauréate 2021 de ce prix Initiative au féminin qui est soutenu par le pôle entrepreneuriat étudiant d'UBFC. Il s'agit de Safa Meraghni. C'est une jeune docteur en informatique, spécialisée dans le domaine de l'intelligence artificielle. Elle a réalisé ses travaux de recherche et elle est actuellement postdoctorante au sein de Femto.

Son projet de création d'entreprise, pour lequel elle est encore au stade du développement actuellement - elle est donc très en amont dans son projet -, concerne la création d'une application destinée aux professionnels de santé. C'est une application permettant un meilleur suivi des données patients et donc une aide au diagnostic avec à la fois une possibilité de dicter et de synthétiser, avec des gains de temps et d'efficacité pour les professionnels de santé.

Ce que je tiens à souligner, c'est son parcours dans lequel elle a pu associer son travail de recherche. Elle a terminé son doctorat, elle a donc soutenu sa thèse en 2021. En parallèle, à la fin de sa thèse, elle s'est inscrite et elle a validé le master Entrepreneuriat et innovation au sein de l'IAE de Franche-Comté. Elle bénéficiait également, depuis cette année, du dispositif soutenu par la Région ICE (itinéraire chercheur entrepreneur). Elle est donc justement en tant que postdoctorante cette année, donc future chercheuse entrepreneure si son projet évolue dans le même sens et elle est également, pour la 2^{ème} année, étudiante entrepreneur. Elle bénéficie donc depuis maintenant plus d'une année du statut national d'étudiant entrepreneur. Elle a été accompagnée à ce titre-là.

Voilà un beau parcours qui montre à la fois une ténacité scientifique, mais aussi une volonté d'entreprendre et un parcours dans lequel à la fois laboratoires, formations et un certain nombre de partenaires régionaux viennent en soutien, ce qui est extrêmement important.

M. Grevey.- Merci Pascale.

M. Demouge.- Félicitations à cette candidate lauréate maintenant.
Combien y avait-il de candidats à ce concours ?

Mme Brenet.- Cette année, six candidates ayant un statut d'étudiante sur, au total, un concours qui a réuni environ 100 candidates, donc des femmes jeunes et moins jeunes sur des projets extrêmement variés. Nous avons d'ailleurs eu le plaisir, Laetitia Martinez et moi, de nous croiser à cette occasion puisque nous avons participé à cette remise des prix.

Je précise que le fait d'avoir attribué un prix fléché sur des étudiantes dans le cadre du réseau Initiative est une chose importante pour nous puisqu'effectivement, dans

nos actions qui concernent l'entrepreneuriat étudiant, nous cherchons progressivement à nous adresser plus largement aux jeunes filles qui sont très nombreuses dans les formations (à peu près 50 % des effectifs si on fait une moyenne de nos formations). Elles sont 30 % parmi celles qui font la demande du statut national d'étudiant entrepreneur au sein du PEPITE Bourgogne-Franche-Comté.

Il est vrai qu'aujourd'hui, en ce qui concerne en quelque sorte le passage à l'acte, donc la création d'entreprise, à peu près 10 % des jeunes filles qui ont le statut national d'étudiant entrepreneur vont vers la création d'entreprise.

Ce qu'il faut dire aussi, sachant que la création n'est que la partie visible de l'iceberg, c'est que pour un parcours tel que celui de Safa, on peut imaginer qu'il y aura à plus ou moins brève échéance une possible création d'entreprise, mais sa double compétence et l'excellence de son parcours scientifique, ses compétences entrepreneuriales, font qu'elle aura de toute façon un parcours d'insertion intéressant qui peut être enrichissant pour des entreprises régionales ou non régionales existantes.

Il est vrai que nous avons beaucoup d'exemples de jeunes chercheurs qui n'ont pas été créateurs, mais qui ont pu être associés à des projets d'innovation et à des entreprises innovantes.

M. Demougé. - Merci pour toutes ces informations et félicitations à toutes les étudiantes qui postulent et qui ont un niveau nettement supérieur.

J'avais une autre question et j'en profite puisque j'ai la parole.

Je reviens sur une délibération qui a été prise tout à l'heure. Lorsque l'université fait des demandes d'aide au niveau du FEDER, est-ce que les dossiers sont instruits par la Région ou est-ce qu'ils partent directement au niveau du ministère ?

M. Grevey. - Je vais donner une petite information qui ne sera peut-être pas pertinente, mais pour le FEDER qui est instruit dans la Région, il me semble qu'il est instruit de A à Z par la Région et les dossiers sont montés par les demandeurs de projet.

M. Demougé. - Sur les projets qui sont déposés par les collectivités territoriales, c'est évidemment la Région qui, ensuite, va les défendre au niveau parisien. C'est pour cela que je demandais si les demandes universitaires suivaient le même cursus ou si c'était directement par l'Etat.

Mme Martinez. - Bonjour Monsieur le Président.

La Région a compétence en matière de gestion des fonds européens. Donc si je ne dis pas de bêtise, tout bascule et transite par les services régionaux, ce qui mobilise énormément d'ETP et de temps parce que vous n'êtes pas sans savoir que les dossiers européens ont leurs spécificités.

Donc effectivement, la compétence gestion des fonds européens est revenue aux Régions depuis il y a quelques années maintenant.

M. Demougé. - Depuis pas tellement longtemps parce qu'avant, c'étaient les préfetures qui géraient cela.

Mme Martinez. - Comme on m'a permis de prendre la parole, je veux juste souligner tout l'intérêt de ce concours Initiative BFC dont c'est la 16^{ème} édition. Initialement, c'était Initiative Doubs et, aujourd'hui, c'est développé et déployé sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté, c'est soutenu par le Conseil régional et c'est extrêmement intéressant. Il y a effectivement différentes catégories dont une catégorie étudiante.

Ce concours permet tout de même de mettre en lumière des parcours assez atypiques et surtout de soutenir l'entrepreneuriat au féminin qui est, encore aujourd'hui, une démarche très majoritairement masculine et il n'en va pas là que de l'objectif de parité, mais aussi de l'accès des femmes aux financements parce que les projets d'entreprise

portés par des femmes ont moins accès aux financements des banques que les projets portés par les hommes, c'est-à-dire qu'on leur fait moins confiance spontanément quand elles viennent voir leur banquier.

Tout ce qui concourt à soutenir l'entrepreneuriat par les femmes me semble donc aller dans la bonne direction.

M. Grevey.- Merci.

Je vous propose de nous intéresser au rapport n° 11 qui va nous être présenté par Paul Alibert.

11. Master international QuanTEEM – Labellisation Master conjoint Erasmus Mundus

M. Alibert.- C'est pour information.

En avril 2021, au cours d'un CA, on vous a expliqué qu'UBFC déposait deux projets de masters conjoints Erasmus Mundus.

Aujourd'hui, je reviens vers vous avec grand plaisir pour vous dire qu'un des deux a été accepté. L'autre a été refusé, mais sera re-soumis au mois de février. Je reviendrai donc peut-être une deuxième fois vous dire que le second a été accepté également.

Aujourd'hui, il s'agit du premier. C'est le projet QuanTEEM qui a été retenu. Il fait partie des 20 lauréats de la Commission européenne. Il va bénéficier d'un budget de plus de 5 millions d'euros pour 5 ans.

QuanTEEM s'adosse sur le master UBFC PPN « Physics, Photonics & Nanotechnology » dont le coordinateur de l'Erasmus Mundus PPN est Stéphane Guérin, le directeur du laboratoire de l'ICB.

Ce qu'il faut retenir concernant ce master Erasmus Mundus, c'est qu'il implique trois universités en Europe : UBFC, l'université technique de Kaiserslautern en Allemagne et Aarhus University au Danemark. Et, hors Europe, en Russie : Moscow Institute for Physics and Technology.

En dehors de ces partenaires qui constituent le cœur de ce master, il y a de nombreux partenaires académiques second cercle. Ils sont listés dans le rapport, dont Mayence, l'université de Bilbao, l'ITMO à Saint Pétersbourg, etc.

En gros, c'est un master qui se positionne dans le domaine des technologies quantiques dont la particularité est d'avoir un large éventail de coopérations industrielles, comme indiqué dans le rapport.

L'objectif de cet Erasmus Mundus, comme tous les Erasmus Mundus, est vraiment d'attirer les meilleurs étudiants du monde dans un diplôme de master délivré par ce consortium.

Nous sommes donc extrêmement fiers d'avoir obtenu ces financements.

Voilà pour l'information et je reste à votre disposition s'il y a des questions, si je suis en mesure d'y répondre.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires ? (*Néant*).

Je vous propose de passer au rapport suivant.

12. Identité visuelle UBFC – Evolution

Ce point peut sembler un peu anachronique par rapport à ce qui a été dit au départ, mais nous avançons, nous sommes bien d'accord. C'est un travail qui a été engagé dans le courant de l'année 2021. C'est Maryse Graner qui va nous présenter ce sujet.

Mme Graner.- Je suis très heureuse, malgré la difficulté d'un tel sujet aujourd'hui, de vous présenter le travail d'évolution que nous avons engagé sur l'image d'UBFC. C'est un travail qui a été mené l'an dernier, en 2021.

Pour vous recontextualiser les choses, dans le cadre de mon mandat où je suis vice-présidente communication, attractivité et culture collective, je souhaite porter haut et fort les valeurs et les atouts d'UBFC au service de ses sept établissements membres. C'est dans cet esprit que nous travaillons.

Nous avons un groupe de travail avec les directeurs et les directrices de communication des autres établissements d'enseignement supérieur. Nous nous réunissons régulièrement et nous travaillons actuellement sur une charte des bonnes pratiques pour essayer de fluidifier la communication entre nous et sortir d'un état qui aurait pu être celui d'une concurrence pour aller vers une fluidité et un travail en commun pour porter tous ensemble notre image.

Dans ce cadre, nous avons travaillé sur l'image ou la marque. Je voudrais donc vous resituer ce contexte.

UBFC coordonne la communication des sept établissements membres avec eux et pour eux. Cette communication est au niveau régional pour nos étudiants, pour les entreprises, pour le monde socio-économique. Au niveau national, cette communication est extrêmement importante. Frédérique Vidal a dit que nous ne devons plus être concurrents entre nous au niveau français, mais au contraire monter en puissance au niveau international et une marque peut servir à bien identifier une identité au niveau national et international. C'est en cela qu'UBFC peut être un porteur pour nos sept établissements membres. Je vais vous donner des exemples.

Certains masters qui ont été ouverts en anglais n'avaient plus le public critique pour les maintenir ouverts. Le fait de les ouvrir à l'international, de faire venir des étudiants internationaux, nous permet de continuer ces masters, de leur donner une dimension internationale, permet également à des étudiants de notre région qui n'auraient pas eu les moyens d'aller étudier ailleurs de faire justement ce master ici, de rencontrer des étudiants internationaux, d'avoir eux-mêmes envie de s'ouvrir à l'international. Cela permet également à nos chercheurs et à nos étudiants d'intervenir en interaction en anglais avec ces étudiants et le fait qu'UBFC porte des masters internationaux, ouvre des Graduate Schools va nous donner une lisibilité internationale puisque nous correspondons à des standards qui sont connus et reconnus par d'autres universités et d'autres étudiants, ce qui est très important. Cela va nous permettre d'ouvrir des stages que nous n'aurions pas eus individuellement de notre côté. Le fait d'être ensemble nous permet justement d'obtenir des stages beaucoup plus intéressants pour nos étudiants.

Au niveau des chercheurs, si nous voulons aussi avoir une attractivité internationale, il faut que la marque UBFC soit lisible partout dans le monde. Cette marque UBFC va servir à porter collectivement nos identités.

Le logo actuel d'UBFC est un logo qui a été créé en 2015, au moment de la création d'UBFC. Il se trouve qu'à ce moment-là, j'accompagnais Annie Vinter, la présidente provisoire d'UBFC, qui m'avait proposé cette mission en complément de la mienne puisque j'étais directrice de la communication de l'université de Franche-Comté. Ce logo avait vu le jour à partir du travail d'un étudiant.

Aujourd'hui, nous avons souhaité faire évoluer ce logo. « Évoluer » ne veut pas dire changer. C'est en fait une évolution où on garde l'ADN pour aller vers une image qui sera plus forte, plus contemporaine et plus en rapport avec ce que nous portons à UBFC actuellement.

Le logo était composé d'un ensemble de fils qui tournaient sur eux-mêmes avec des couleurs. Ces couleurs représentaient les sept établissements d'origine, les membres fondateurs qui le sont toujours aujourd'hui. Et les fils gris symbolisaient les établissements qui viendraient éventuellement nous rejoindre ou les partenaires, par exemple les

partenaires d'ISITE, les CHU, les établissements de santé, les organismes nationaux de recherche. À cette époque-là, ce projet avait vu le jour et aujourd'hui, il se trouve qu'on rencontre beaucoup de difficultés à l'utiliser.

Les difficultés viennent notamment du fait que ces fils sont fins et ils disparaissent en format réduit, que le mot université ne se lit pas très bien en format réduit. Nous avons travaillé sur une autre version, une version plus contemporaine. La typo en elle-même correspond bien aux standards actuels. Le nombre de couleurs a diminué pour donner plus de visibilité et surtout permettre un environnement visuel beaucoup plus large parce que plus on a de couleurs dans le logo, plus il est difficile de travailler avec des couleurs autour.

Ensuite, vous verrez que le mot « université » est beaucoup plus gros. Il est beaucoup plus lisible en format réduit parce que c'est ce que nous voulons afficher, donc un site universitaire.

Bourgogne-Franche-Comté s'écrit désormais avec un tiret entre Bourgogne et Franche-Comté, tout comme le font les entités administratives aujourd'hui, la Région, le CROUS, la préfecture de région, la région académique. C'est de plus dans l'usage officiel ; quand deux entités administratives fusionnent, un trait d'union s'inscrit entre les deux.

D'autre part, ce projet a été présenté aussi au CAC où il a été dit que dans les moteurs de recherche, quand les mots sont liés avec des tirets, ils continuent à être associés. Sinon, la recherche peut ne porter que sur le premier mot et ne pas prendre en compte la suite.

Vous voyez qu'il y a en environnement une couleur bleue. Ce bleu est une couleur qui est extrêmement bien lisible et visible. Au niveau international, elle est associée à la France. Je peux vous en parler en connaissance de cause puisqu'auparavant, je travaillais au Centre international de langues de l'université de Franche-Comté et nous étions en relation avec de multiples pays dans le monde. Le bleu est donc vraiment la couleur qui est reconnue comme étant la couleur de la France et qui permet aussi, dans un paysage international, d'identifier immédiatement l'identité d'un établissement.

D'autre part, sur ce document, vous voyez qu'en bas, il y a la Marianne et la République française. Depuis une année au minimum, l'Etat a demandé à toutes les administrations et à tous les établissements d'enseignement supérieur d'apposer cette Marianne sur tous les documents dans un lieu qui est identifié (en haut à gauche de tous les documents).

Vous voyez que ce nouveau logo, cette nouvelle proposition d'UBFC, s'accorde parfaitement avec ce logo-là et n'est plus antinomique comme cela pouvait l'être avant.

Quant aux couleurs secondaires, celles qui viennent illustrer, nous sommes partis sur des couleurs inspirées des anciens blasons des régions de Bourgogne et de Franche-Comté. Nous sommes partis sur ces trois couleurs qui sont finalement assez lumineuses, assez joyeuses et très lisibles.

Vous avez ici une déclinaison du logo en version monochrome. Vous voyez que c'est un logo qui peut très bien fonctionner aussi dans un univers très restreint de couleurs et avoir différentes déclinaisons possibles. L'intérêt de ce logo est celui-ci et c'est pour cela que nous travaillons dans cet esprit confédéral, l'idée étant que ce logo soit au service des établissements pour les porter, pour porter la lisibilité de nos formations, de notre recherche. Il n'est pas à la gloire d'UBFC, mais à la gloire de l'ensemble des établissements fondateurs d'UBFC.

Le plus que nous proposons avec cette version, c'est qu'afin de mieux intégrer le logo avec ceux des établissements membres dont l'affichage conjoint est souhaitable et souhaité, il pourra prendre, dans la déclinaison des couleurs, hormis les trois couleurs que nous avons retenues, les couleurs des établissements.

Je dois vous préciser qu'AgroSup Dijon a changé de logo puisqu'au 1^{er} janvier 2022, ils sont devenus l'institut Agro. Ils ont donc un nouveau logo. Celui que vous avez à l'écran était à l'étude puisque c'est une étude qui a été menée l'an dernier, en 2021. L'ENSMM est également en train de faire un gros travail d'image et d'identité sur son logo et c'est un travail qui devrait aboutir au printemps prochain.

Quand le logo UBFC sera adossé à celui de BSB, il prendra les couleurs de BSB, il sera donc également harmonisé. Ce qui donne un environnement beaucoup plus homogène. Ce petit effet que je peux qualifier de « caméléon » permet vraiment de montrer l'esprit d'appartenance et la volonté d'être ensemble tout en respectant les identités culturelles, intellectuelles de chacun. C'est vraiment cet esprit qu'UBFC est une confédération où nous sommes tous ensemble mais où chacun peut conserver sa personnalité, ses atouts et que ces atouts sont complémentaires pour les uns et les autres.

En dessous, vous avez la présentation d'un cartouche. C'est le cartouche qu'utilisent les établissements UBFC pour montrer cet esprit justement confédéral et le rappeler aux différents établissements qui composent UBFC.

Vous avez ici des exemples de déclinaisons possibles. Ensuite, vous avez le papier à en-tête. Vous voyez que les deux logos sont vraiment très cohérents entre eux.

Vous avez ensuite le cartouche avec les sept établissements, les exemples de cartes de visite. Vous voyez que la lisibilité est tout de même très intéressante.

L'idée de ce travail est de basculer sur tout ce qui est numérique quand ce sera abouti parce que pour l'instant, ça ne l'est pas. C'est un espace de dialogue qu'on souhaitait aussi avoir avec vous aujourd'hui.

Autant, du point de vue numérique, aujourd'hui les outils permettent de basculer rapidement. Pour tout ce qui est papier et édition, le changement se fera au fur et à mesure du travail et de l'avancée du travail. Il n'est absolument pas question de tout jeter. Au fur et à mesure que nous rééditerons de nouvelles plaquettes, nous substituerons petit à petit cette nouvelle image qui est plus visible.

J'ai d'autres éléments à ajouter, mais peut-être que cela viendra au moment de la discussion, sachant que cet espace est important pour nous avant d'avancer sur le projet.

Et quoi que deviennent les discussions ultérieures qui auront lieu prochainement, en février, entre nos établissements, sachez que nos dossiers avancent et qu'au niveau de la communauté, le dossier culture collectif que je porte est très important et il se traduit aussi dans ce type d'avancement d'une image collective pour la plus grande attractivité de nos sites.

M. Grevey.- Merci Maryse.

Mme Attuel-Mendes.- Merci pour cette présentation et le souhait d'harmonisation pour une image collective. Ceci a du sens et cela rejoint l'idée de projet commun que l'on veut tous porter ensemble.

J'ai deux questions.

Est-ce que l'histoire des tirets va avoir une influence sur la signature scientifique ?

J'ai bien compris qu'il y aurait une mise à niveau progressive pour ne pas détruire des choses qui pourraient être réutilisées dans un souci louable de développement durable. Ma question est de savoir si les établissements doivent d'ores et déjà intégrer le nouveau visuel quand ils renouvellent leurs documents ou s'ils doivent attendre une date.

Mme Graner.- Je vais répondre sur la deuxième partie tout de suite et je laisserai d'autres personnes intervenir concernant la signature scientifique.

On va préparer tous les éléments pour tous les établissements et si on fait un changement, on le fera tous en même temps. On aura une date de basculement, ainsi qu'auprès des partenaires.

Nous avons également à résoudre en interne les différentes images coexistantes. Il y a de nombreuses images qui se sont créées pour les services d'UBFC en interne au cours des années qui se sont succédé et qu'il convient également d'harmoniser.

Concernant la signature scientifique, c'est effectivement la marque première de notre site universitaire. Je n'interviens pas sur cette signature de site.

M. Grevey.- Je vais dire quelques mots.

On va regarder comment il faut faire pour qu'il y ait une continuité dans la prise en compte, par exemple pour les classements. C'est ce qui est important. On va donc regarder comment cela peut se gérer. Sinon, on continuera à signer comment on signe aujourd'hui.

Et quand on parle de signature scientifique, c'est sur les publications scientifiques.

Mme Attuel-Mendes.- Merci.

M. Jauzein.- Je réagis parce que pour Arts et métiers, cela présente un intérêt puisque dans le logo initial, avec six fils de couleur, sachant que nous étions le septième membre fondateur qui est rentré un tout petit peu plus tard, nous n'avions pas de fil de couleur. Cela va donc nous permettre d'apparaître de manière un peu plus clairement comme membre fondateur, au moins sur le visuel graphique.

Cependant, sur cette base-là, je me demandais quelle pouvait être l'influence des discours que l'on mène sur le fait qu'il y ait trois ondes de couleurs différentes, ce qui m'a tout de suite fait penser aux trois axes, sachant que nous en avons maintenant un quatrième et que, du coup, il faudra trouver le verbatim pour expliquer cela. C'est peut-être la ligne de base qui, philosophiquement, est la conjonction transversale des trois autres.

C'était donc juste un petit commentaire pour sourire un peu, mais en tout cas merci pour le travail.

Mme Graner.- Je vous remercie, Monsieur Jauzein.

Je vous ai dit que je n'avais pas tout dit et que cela arriverait dans le cours de la discussion. Effectivement, les membres du CAC ont aussi fait cette suggestion car on était sur sept fils de couleur et là, nous sommes sur trois. Les trois pourraient représenter les trois axes actuels, mais comme nous nous orientons vers un quatrième, la suggestion qui a été faite a été d'ajouter une quatrième couleur. Ainsi, on passerait de nos sept établissements distincts à quatre axes collectifs portés ensemble et c'est finalement un très bon message qui correspond tout à fait à ce qui a été longuement débattu avec succès dans la réunion avec tous les directeurs d'unité.

L'idée est donc que l'on retravaille ce blog pour ajouter un quatrième axe. Ainsi, nous serions pleinement en résonance avec l'attractivité que l'on veut porter sur le site pour les quatre axes différenciants qui font que nous sommes remarqués et attractifs au niveau national et international et d'autre part, plus tard, nos quatre Graduate Schools.

M. Jauzein.- Cela permettra de décliner au moins les quatre couleurs dans ce cas-là, au niveau des quatre axes ou des quatre Graduate School.

Mme Graner.- Tout à fait. Merci à vous.

Je crois que Monsieur Demouge veut prendre la parole.

M. Demouge.- Oui. C'est toujours un petit peu dans cet esprit-là. Quand on a parlé des trois couleurs, on avait dit que cela représentait les établissements. Et là, je ne me place pas au niveau français, mais au niveau international. Etant donné que l'épaisseur des tirets entre Bourgogne, Franche et Comté est la même, je me demande si cela ne représente pas trois entités.

Ma question est sur l'épaisseur du tiret entre les trois noms.

Mme Graner.- D'autres personnes pourront peut-être répondre, mais pour avoir travaillé pendant près de 4 ans à l'international, je peux vous dire que vu de l'international ce n'est pas du tout le type de questions que se posent nos visiteurs.

Ces traits d'union, c'est pour rejoindre aussi l'esprit des autres collectivités qui

sont animées par les mêmes débats et montrer que nous sommes tous ensemble dans une même dialectique, au sein de la Bourgogne-Franche-Comté et que c'est ce qui est important pour nous, dans nos objectifs portés en commun.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres remarques ou questions ? (*Néant*).
Je vous remercie. Merci Maryse.

Mme Graner.- Merci à vous. Merci pour votre écoute et j'espère qu'on fera des points communication régulièrement parce que c'est un très beau projet que nous portons ensemble.

13. Questions diverses

M. Grevey.- Est-ce que vous voulez aborder d'autres questions puisque nous sommes arrivés au bout de l'ordre du jour ? Emmanuelle Pucéat.

Mme Pucéat.- Merci Dominique. J'ai une question qui rentre dans les questions diverses parce que nous sommes ennuyés, à l'uB. Nous avons des questionnements qui nous remontent actuellement de directeurs de laboratoire concernant les dépôts de projets. En ce moment, ce sont les projets européens, mais il y a eu récemment des projets PEPR (Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche) par différents laboratoires et établissements. L'ICB en particulier a fait porter un projet par l'UBFC, comme prévu. Mais certains laboratoires d'autres établissements, comme Femto, ne sont pas passés par un portage UBFC, mais uniquement par un portage établissement.

Ceci est assez gênant parce que cela veut dire que les frais de gestion ne reviennent pas à UBFC, ce qui a évidemment un impact direct sur le budget. Et comme cela s'est su, certains de nos laboratoires nous interrogent maintenant pour savoir quelle est la règle au final, si on continue à déposer les projets de cette manière-là et qu'est-ce qui s'est passé.

M. Grevey.- Je vais vous répondre. Il y a deux cas, du moins pour l'instant de ce que je connais, sachant que je ne connais pas forcément tout.

Il y a eu un PEPR dans le domaine de l'hydrogène. J'ai eu une discussion avec la présidente de l'UFC à ce sujet pour qu'il y ait un portage par l'UFC dans le cadre de la cohérence d'actions qui sont menées notamment dans le Nord Franche-Comté. Je lui ai bien fait remarquer que c'était une exception parce que, comme vous le dites, le modèle économique d'UBFC est un modèle basé sur les frais de gestion et qu'on voit bien que le budget, cette année, va être ric-rac. C'était un premier point.

Il y a eu un autre dossier. J'en ai parlé avec la gouvernance de l'UFC hier et ils devaient regarder parce que tout le monde découvrait ce dossier. Je ne sais pas jusqu'à quel stade il a été déposé. Nous sommes en train de regarder cela de façon plus sûre parce que ce n'est pas normal.

On peut avoir une exception, je l'entends, pour une raison qui est une bonne raison, mais que l'exception devienne la règle n'est pas bon. On dépose toujours les dossiers *via* UBFC ou, dans le cas des unités qui sont concernées, le CNRS puisqu'on a des équilibres à maintenir.

On est donc en train de regarder ce cas-là qui est peut-être passé au travers, je ne sais pas.

Mme Pucéat.- D'accord. Merci.

M. Grevey.- Monsieur Demouge.

M. Demouge.- Monsieur le Président de l'UBFC, merci de me redonner la parole. Je ne voudrais pas relancer le débat. Le premier sujet devait *a priori* être en questions diverses, mais c'est très bien de l'avoir mis au départ parce que je pense que c'est un sujet important concernant ce double siège.

Vous dites que l'UBFC a eu bien des difficultés pour s'asseoir, pour se positionner sur ce territoire. Si j'ai bien compris tout ce qui a été dit, le rôle premier de l'université est bien la recherche, la formation, la vie des étudiants, la vie des étudiants aussi importante qu'elle l'est aujourd'hui. Je crois que les différents projets qui ont été débattus, présentés au cours de cette séance montrent combien l'ensemble des partenaires travaillent ensemble. Je pense donc qu'il y a cette unité à conserver et je trouve dommage - je ne sais pas de qui cela vient, mais si cela vient véritablement du ministère, je le déplore totalement - de remettre ce sujet de double siège sur la table dans un moment où l'université semble prendre son assise et véritablement travailler ce pour quoi elle est destinée.

Voilà tout simplement la remarque du Politique que je voulais faire.

M. Grevey.- Et tous les appuis politiques qui nous aideront à converger en direction de ce double siège pour apaiser toutes les tensions seront les bienvenus.

M. Demouge.- Nous avons bien compris que tout le monde était bien dans cette unité aujourd'hui. Donc que l'université travaille sur ce côté-là et que le ministère arrête de nous enquiquiner sur une histoire de double siège.

M. Grevey.- Vous avez raison. Merci.

Mme Martinez.- De la même manière, il faut aussi être attentif à ce que les projets puissent être déposés par UBFC, ceci par rapport au dernier point que tu viens d'évoquer.

L'attachement a été dit et affirmé aujourd'hui et il doit se traduire très concrètement ; je pense que nous en avons tous conscience ici.

M. Grevey.- En tout cas, nous allons nous y attacher. Il y a bien sûr toujours des petits problèmes qui surgissent à droite et à gauche, c'est évident. Il faut les identifier pour pouvoir les traiter le mieux possible.

Mme Martinez.- Sinon, tu t'ennuierais !

M. Grevey.- Clairement !

M. Demouge.- S'il n'y avait pas de débats et de petits problèmes, il n'y aurait pas lieu d'exister. On ne se poserait pas la question. C'est bien de cette façon qu'on avance.

M. Grevey.- Oui, vous avez raison.

Est-ce que vous voulez aborder d'autres sujets ? (*Néant*).

Je vous remercie pour cette séance qui a été riche et je vous souhaite une bonne poursuite.

Prenez bien soin de vous. C'est comme cela qu'on dit encore parce que la menace rôde toujours. Bonne soirée.

- : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures).